300.-
YYx
8598K

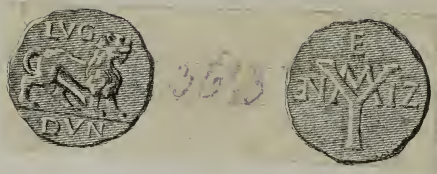

DE

L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE

DES DUCS DE BOURGOGNE.

TIRÉ A CENT EXEMPLAIRES.

IMPRIMERIE DE N. ODOBÉ,
A DIJON, RUE AU CHANGE.

CATALOGUE

D'UNE PARTIE DES LIVRES

COMPOSANT L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE

des ducs de bourgogne

DE LA DERNIÈRE RACE,

D'APRÈS DES INVENTAIRES DE LEURS MEUBLES
AU XV^e^ SIÈCLE;

PRÉCÉDÉ D'UNE LETTRE A M. C.-N. AMANTON, SUR LE GOUT QUE CES PRINCES ONT TOUJOURS MANIFESTÉ POUR LES LETTRES.

PAR G. PEIGNOT.

A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD, LIBRAIRE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

M. DCCC. XXX.

LETTRE PRÉLIMINAIRE.

A M. C.-N. AMANTON.

Monsieur,

Je ne suis nullement surpris que votre goût pour les monumens littéraires français antérieurs à l'invention de l'imprimerie, goût très-répandu aujourd'hui, vous fasse vivement désirer la connaissance de quelques pièces assez curieuses récemment découvertes dans le vaste dépôt de nos archives de Bourgogne, et qui m'ont été communiquées avec une extrême obligeance par M. Boudot, digne conservateur de ce précieux dépôt. Je m'empresse, Monsieur, de déférer à votre demande et de vous envoyer non pas ces pièces mêmes, mais un petit travail dont elles m'ont donné l'idée, et qui peut-être ne vous paraîtra pas dénué de quelqu'intérêt. J'en ai puisé les matériaux dans les inventoires *des joyaulx, vaisselle d'or et d'argent, aournemens de chapelle, liures, draps d'or et de soye, chambres, tapisseries, tableaux, robes et aultres, biens-meubles,* délaissés à la mort des Ducs et des Duchesses de Bourgogne de la dernière race (1). Toutes les

(1) Ces inventaires, les seuls dont j'ai eu communication jusques à ce moment, sont, 1° celui de Philippe-le-Hardi, mort à

richesses étalées dans ces somptueux inventaires étaient bien faites pour m'éblouir; mais, en vrai philosophe, je les ai dédaignées, et je ne me suis attaché qu'aux livres : j'en ai fait un relevé exact et que je crois fidèle, malgré les difficultés que m'a offertes une écriture très-difficile à déchiffrer, formée de caractères entrelacés, et hérissée d'abréviations; puis de ce relevé j'ai formé un catalogue nouveau dans son genre, qui renfermera une bonne partie des livres qui composaient la bibliothèque de nos Ducs. Je vous soumets ce catalogue, Monsieur, dans l'espoir que vous ne serez pas fâché de voir en quoi consistait la bibliothèque d'un prince dans ces temps reculés où l'art de l'imprimerie et la poste, seuls moyens de communication, n'existant pas encore, les livres devaient être fort rares; vous verrez aussi quelle était leur condition, comment on en dressait le catalogue, etc. Les usages des XIV^e^ et XV^e^ siècles sont si différens des nôtres, qu'on éprouve toujours un certain plaisir à en faire le rapprochement.

Mais, avant d'entrer dans des détails purement bibliographiques sur la bibliothèque des Ducs de Bourgogne,

---

Hall le 27 avril 1404; cet inventaire a été rédigé la même année. 2° Celui de Marguerite de Flandres, veuve de Philippe-le-Hardi, morte à Arras le 16 mars 1405; son inventaire a commencé le 7 mai 1405. 3° Celui de Marguerite de Bavière, veuve de Jean-sans-Peur, morte à Dijon le 23 janvier 1423; son inventaire a commencé deux jours après sa mort. 4° Et celui de Charles-le-Téméraire, tué devant Nancy le 5 janvier 1477; son inventaire a été rédigé par ordre de Louis XI et a commencé le 6 mars de la même année 1477.

il est bon de dire un mot sur le goût qu'ils ont toujours manifesté pour tout ce qui tenait aux lettres, et sur leur empressement à accroître continuellement ce qu'on nommait alors leur *Librairie :* ce sera, Monsieur, le principal objet de la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser.

Quoique les livres fussent encore rares au XIV^e^ siècle, la bibliothèque commencée par Philippe-le-Hardi était devenue promptement une des plus considérables et des plus belles de cette époque (1). Ce prince aimait les

---

(1) On ne peut lui comparer que celles de ses deux frères, Charles V, Roi de France, et Jean, Duc de Berri. Ces trois bibliothèques pouvaient passer pour les plus nombreuses et les plus curieuses de l'Europe. Il serait à désirer qu'on en rédigeât les catalogues. Les inventaires manuscrits existent encore à Paris, et on en trouverait aussi des parties imprimées dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, dans les *Dissertations* de l'abbé Lebœuf, dans l'*Histoire de Charles VI*, par le Laboureur, dans etc., etc. La publication de ces catalogues, surtout si l'on y ajoutait des notes historiques littéraires et bibliographiques, serait d'autant plus intéressante, que ces trois bibliothèques ont été presqu'entièrement dispersées avant qu'on songeât à établir la bibliothèque du Roi sous Louis XIII. Vers 1430, le duc de Bedfort avait enlevé et conduit en Angleterre une grande partie de celle de Charles V, Charles VI et Charles VII; on ne sait guère ce qu'est devenue celle du Duc de Berri; et celle des Ducs de Bourgogne a éprouvé toutes sortes de dilapidations depuis la mort de Charles-le-Téméraire; mais une grande partie était restée dans la Belgique et formait le fond de celle de Bruxelles, sur laquelle M. de Laserna a donné une bonne notice en 1809.

Comme tous les Rois et les Princes dont je parle dans cette note sortent de Jean, Roi de France, je vais donner un petit *stemma*

lettres et recherchait les livres avec passion; rien ne lui coûtait pour satisfaire ce goût. On sait qu'il fit un marché avec les frères Manuels, à 20 sols (1) par jour,

---

de leur famille, qui fera voir d'un coup-d'œil, et date par date, les rapports de la dernière race des Ducs de Bourgogne avec les Rois de France.

Le Roi JEAN,
Né le 26 avril 1319. — Mort le 8 avril 1364.

CHARLES V,	JEAN,	PHILIPPE-le-Hardi,
Roi de France,	Duc de Berri,	Duc de Bourgogne,
N. le 21 janv. 1337.	N. le 30 nov. 1340.	N. le 15 janv. 1342.
M. le 16 sept. 1380.	M. le 14 juin 1416.	M. le 27 avr. 1404.
|		|
CHARLES VI,		JEAN-SANS-PEUR,
N. le 3 déc. 1368.		N. le 28 mai 1371.
M. le 21 oct. 1422.		M. le 10 sept. 1419.
|		|
CHARLES VII,		PHILIPPE-le-Bon,
N. le 22 fév. 1403.		N. le 30 juin 1396.
M. le 22 juillet 1461.		M. le 15 juin 1467.
|		|
J'ajoute LOUIS XI,		CHARLES-le-Téméraire
N. le 3 juillet 1423.		N. le 10 nov. 1433.
M. le 3 août 1483.		M. le 5 janv. 1477.

Louis XI s'empare du duché de Bourgogne en 1477; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ce Roi ignorait, dans le principe, que ce duché fût réversible à la Couronne, à défaut d'héritiers mâles, et Charles n'avait qu'une fille, Marie, née le 13 fév. 1457, qui épousa l'archiduc Maximilien, le 20 août 1477, et qui mourut le 27 mars 1482, d'une chûte de cheval, à la chasse au héron.

(1) Le marc d'argent flottait dans ces temps-là entre 5 liv. 16 s. et 6 liv. 8 s. Ainsi les 20 s. par jour équivalaient à 9 fr. de notre monnaie actuelle, et les 600 liv. données à Durand, à 5,400 fr. Les 400 écus d'or dont il est question plus bas, valaient à-peu-près 6,000 fr., et les 600 écus, 9,000 fr.

pendant quatre ans, *pour parfaire les ystoires* (1) *d'une très belle bible par iceulx commencée; et* 600 *livres furent données à maistre Jehan Durand son physicien* (médecin), *pour employer ès escriptures et perfection d'icelle bible.* Dyne et Jacques Raponde, libraires lombards, établis à Paris, lui vendirent plusieurs livres : Dyne lui céda, en 1399, un *Tite-Live, enluminé de lettres d'or et d'ymaiges pour la somme de* 500 *livres.* Un livre, *De la propriété des choses,* lui coûta 400 écus d'or. Il eut de Jacques Raponde, moyennant 600 écus, une *bible francoyse, très bien ystoriée, armoriée de ses armes, garnie de gros fermeaux d'argent dorés.* Le même Raponde lui *bailla en bonnes étrennes* (2) *ung livre de pluseurs ystoires en francoys des femmes de bonne renommée.*

Il ne se bornait pas à acheter des livres étrangers, il en commandait aussi aux personnes instruites de son

---

(1) Le mot *ystoires* signifie là dessins, images, dont on enrichissait les livres, et surtout les bibles.

(2) Quoique, dans ce siècle et dans les précédens, l'année commençât encore au jour de Pâques, les étrennes se donnaient au 1er janvier, usage conservé sans doute depuis les anciens Romains. On trouvera une bonne dissertation à ce sujet dans un *Recueil de divers écrits pour servir à l'Histoire de France*, par l'abbé Lebœuf. *Paris*, 1738, 2 *vol. in*-12; v. tom. II, p. 255, à l'article des *Remarques sur les Dons annuels faits anciennement à nos Rois.* Il est question dans le catalogue que nous donnerons bientôt, d'*Ung bon Messel à l'usaige de Paris, garny de fermoueres et pipes d'or que donna* (à Philippe-le-Hardi) M. *le Chancellier, à ung bon jour de lan;* et ce jour de l'an était, à coup sûr, un premier janvier.

temps. C'est par ses ordres que Christine de Pisan composa l'Histoire de Charles V. Elle le dit elle-même dans le premier chapitre de cette histoire. Voici ses propres expressions qui donneront une idée du style français dans ce siècle où l'aurore de la littérature commençait à poindre :

« .... Pour ce moy, Christine de Pisan, femme » soubz les ténèbres d'ignorance au regard du cler en- » tendement, mais douée de don de Dieu et nature, en » tant comme desir se peut estendre en amour d'estude » suivant le stile des primerains *(anciens)* et dévan- » ciers nos edifieurs en meurs redevables à présent par » grace de Dieu et solicitude de pensée, emprens *(en-* » *treprends)* nouvelle compillation menée en stile » prosal et hors le commun ordre de mes autres passés, » à ce meüe, par estant informée que ainsi plaist estre » fait à tressolemnel et redoubté prince Monseigneur le » Duc de Bourgongne Phelippe filz de Jehan par la » grace de Dieu Roy de France, par lequel comman- » dement, ceste dicte euvre ay emprise, suppliant sa » digne et vertueuse humilité, que le défaut de la foi- » blesse de mon sçavoir soyt souppleyé, visant moy non » instruite de science.... »

Plusieurs autres ouvrages commandés par le Duc de Bourgogne attestaient son goût et le désir de ne composer sa bibliothèque que de bons livres. Lui et son frère le Duc de Berry se faisaient réciproquement des cadeaux de livres. On trouve dans différens inventaires que M. de Berri donna à M. de Bourgogne *les Dialogues Saint Grégoire*, in-fol. sur vélin, et *Joseph de l'ancienneté des Juifz*, gr. in-fol. sur vélin; et

dans d'autres, que M. de Bourgogne donna à M. de Berri *le Livre de la Fleur des Ystoires*, in-fol. sur vélin, et *le Livre de toutes les Cités du Monde*, in-fol. sur vélin.

La bibliothèque du même duc Philippe fut encore augmentée des livres assez nombreux qu'il eut de la succession de Louis de Male, comte de Flandre (mort en 1383), dont il avait épousé la fille, Marguerite de Flandre, unique héritière de son père. On sait que les arts, le commerce et l'industrie ont été très-florissans dans le XII^e^ siècle sous les anciens comtes de Flandre ; c'est une preuve de la protection qu'ils accordaient aux lettres qui n'ont pas cessé d'être encouragées par les derniers Comtes, surtout par Louis III, dit de Male, dont nous venons de parler.

Jean-sans-Peur, en héritant en 1404 des riches possessions de Philippe-le-Hardi, hérita aussi de son goût pour les lettres ; mais sa vie orageuse ne lui permit pas de donner autant de soins que son père à l'augmentation de sa bibliothèque. Cependant on y trouvait plusieurs livres qui portent son nom soit dans le prologue ou dédidace, soit comme lui ayant été donnés en présent ou exécutés par ses ordres (1).

Il était réservé à Philippe-le-Bon, qui succéda à Jean-

---

(1) Lorsque ce prince fut assassiné sur le pont de Montereau, le 10 septembre 1419, il avait avec lui son *Breviaire*, qui tomba sur le pont. Le curé de Montereau (Macé Bonnet), qui s'était opposé à ce que les assassins jettassent le corps du Duc dans la rivière, ramassa le Bréviaire, et lorsqu'il le rendit à la famille, on lui compta pour ce volume 140 liv. (1,260 fr.).

sans-Peur en 1419, de surpasser son père et son ayeul par son goût pour les lettres (1) et son amour pour les livres, malgré les terribles événemens qui signalèrent une trop grande partie de sa carrière. C'est sous lui que la Maison de Bourgogne fut élevée au rang des premières puissances de l'Europe; ses immenses richesses le mirent en état de se procurer tout ce qu'il pouvait désirer dans tous les genres, mais surtout en fait de livres, objets très-chers alors (2). Aussi sa bibliothèque devint une des plus riches de l'époque, selon le témoignage des contemporains, et surtout de David Aubert,

---

(1) Par son testament, fait le 8 décembre, Philippe-le-Bon fonda le Collége de Dole, qui depuis est devenu si célèbre sous le nom de l'Arc. (V. notre *Choix de Testamens anciens et modernes remarquables par leur importance, leur singularité ou leur bizarrerie.* Paris, Renouard, et Dijon, Lagier, 1829, 2 *vol. in*-8°. Tom. I, pp. 109-110, et 121-122.) C'est là que nous donnons des détails sur l'Université de Dole et sur l'établissement du Collége de l'Arc. Le testament de Philippe-le-Bon et les circonstances curieuses de sa mort occupent, dans ce premier volume, les pages 101-122.

(2) Les livres étaient considérés comme *joyaux*, et les personnes auxquelles on confiait le soin des bibliothèques portaient le titre de *gardes-joyaux*. Quant à la cherté des livres dans les temps anciens, et particulièrement au XV^e^ siècle, voyez notre *Essai de Curiosités bibliographiques*, Paris, 1804, *in*-8°, pp. jv-xvj du Discours préliminaire; nous y avons rapporté plusieurs exemples de la valeur exhorbitante de certains livres appartenant à des particuliers, et nous y avons ajouté un extrait du Catalogue de la Bibliothèque de Jean, duc de Berri, avec le prix qu'a coûté chaque ouvrage. Il n'est question là que de sommes de 150, 200, 300 écus d'or, pour un livre.

d'Hesdin en Artois, qui s'exprime ainsi dans le prologue de sa *Chronique de Naples* écrite en 1443 :

« A cestuy présent volume esté grossé et ordonné » pour le mettre en sa librairie (*de Philippe-le-Bon*) » ou autrement et non obstant que ce soit le prince » surtout aultres, garny de la plus riche et noble li- » brairie du monde, si est il moult enclin et désirant » de chascun jour l'accroistre comme il fait; pourquoi » il a journellement et en diverses contrées grands » clers, orateurs, translateurs et escripvains à ses pro- » pres gages occupés, etc. (1) »

Il est certain que Philippe-le-Bon a fait composer, traduire et copier un grand nombre d'ouvrages tant pour enrichir sa bibliothèque et pour son amusement particulier, que pour l'instruction de son fils Charles. C'est ce que dénote l'inscription de beaucoup de livres qui lui ont appartenu, comme par exemple les suivans: *La fleur de toutes les Ystoires compilée par Jehan Mensel de Hesdin, enrichi d'ymaiges, fait au commandement de Philippe le bon, en* 1430, gros vol. in-folio, sur vélin; et *l'Ystoire de Gerard de Nevers et de la belle Euryane, sa mie,* avec cette suscription à la fin : *Escript par moy Guyot d'Angers par le commandement de mon très redoubté seigneur Philippe, par la grace de Dieu duc de Bourgongne, de Brabant,* etc. In-folio sur vélin; *Gerard de Roussillon, traduit du latin en fran-*

(1) Voyez la notice d'un manuscrit intitulé : *Le Tournois de la Gruthuse,* par le savant M. Van-Praet. (*Esprit des Journaux,* octobre 1780, pp. 214-227.)

coys, par ordre du duc de Bourgongne. Sur vélin in-folio; et une infinité d'autres ouvrages portant toujours la même suscription *au commandement*, ou *par ordre* du duc Philippe-le-Bon.

Les seigneurs les plus distingués de sa cour s'empressaient aussi de lui offrir des livres. Parmi eux, on distingue ceux de la maison de Croy qui se sont soutenus si long-temps en grande faveur près de ce prince, au point d'exciter la jalousie et même les plaintes de son fils Charles. Les livres qu'ils lui ont offerts sont : *Les secrés des Philosophes, ou le livre de Thymes le philosophe, traictant de la génération et des choses; — le Régime des Princes; — Le Thrésor des Sciences; — le Livre des Bonnes Mœurs, par Jacques Legrant; — les Chroniques Martiniennes; — les Sept eages du Monde; — le Livre des Trois Vertus, par Christine de Pisan; — le Débat de Félicité, par Charles Soillot.* Chacun de ces ouvrages est écrit sur vélin et de format in-folio; et combien d'autres ont été dédiés au même Duc, tels que les suivans, qui le portent expressément sur le titre : *La Vie de Saincte Hélène, dédiée à Philippe, Duc de Bourgoigne,* en 1448, *par Jehan Vauquelin* (1).

---

(1) Ce Jean Vauquelin est encore auteur de l'*Histoire d'Alexandre-le-Grand*, qu'il composa à la demande de Jean de Bourgogne, Comte d'Estampes, Seigneur de Dourdaing (Dourdan). Ce Jean de Bourgogne, dit Jean II, est le petit-fils du Duc Philippe-le-Hardi, et fils de Philippe, Comte de Nevers, qui fut tué, ainsi qu'Antoine, Comte de Rethel, son frère, à la malheureuse bataille d'Azincourt, perdue le 24 octobre 1415, contre les Anglais. Jean II de Bourgogne est né à Clameci, le jour même de la mort de son père, c'est-à-dire le 24 octobre 1415. Il est mort à Nevers le 25 septembre 1491.

— *L'Estrif de la Fortune et de la Vertu, par Martin le Franc, prieur de Lausanne, dédié au Duc de Bourgoigne.* — Sept Traités tous dédiés au Duc Philippe-le-Bon, par Christine de Pisan, savoir : *Le Chemin de Bonne Estude....; Epistres sur le Roman de la Rose....; la Cité des Dames....; la Moralité que donna Othea, la déesse à la prudence....; Othea la déesse....; Cent Ballades....; le Début de Deux Amans;* tous ces ouvrages sur vélin, in-fol. Ajoutons que la plupart des livres de Philippe-le-Bon avaient des couvertures du plus grand luxe; ils étaient reliés en velours, en satin, en damas, enrichis de perles, d'émeraudes, de saphirs, etc., avec des fermoirs d'or ou d'argent doré. Rien n'égalait la richesse de cette bibliothèque.

Philippe-le-Bon mourut en 1467 (1); Charles, son fils, lui succéda. Quoique d'un naturel fougueux porté à la guerre, il aimait la lecture et se plaisait particulièrement à l'histoire des anciens conquérans, comme plus conforme à son caractère ambitieux et guerrier. Aussi Comines dit dans ses *Mémoires :* « Il (le Duc Charles) » desiroit grand gloire qui étoit ce qui plus le mettoit » en ses guerres que nulle autre chose; et eust bien » voulu ressembler à ces anciens Princes dont il a esté » tant parlé après leur mort. » Son règne très-agité n'a été que de dix ans, et malgré cela il s'est occupé de sa

(1) Ce prince laissa, à sa mort, 400,000 écus d'or monnayés, dans ses coffres; 72,000 marcs d'argent, et pour 2,000,000 de francs de meubles et autres effets précieux. Tout cela fut bientôt dissippé par son fils Charles.

bibliothèque. On en voit la preuve dans le prologue des *Croniques de Pise*, traduites de l'italien, où le traducteur assure qu'il a fait cette version pour complaire au Duc Charles, « lequel, dit-il, moult voulentiers » preste temps à oyr les faicts des anciens dignes de » mémoire. » Ces *Croniques* existaient avant la révolution, et peut-être existent-elles encore dans la bibliothèque de Bruxelles, où il se trouvait plusieurs autres livres avec indication certaine qu'ils y ont été placés de son temps, tels que l'*Eloge du Duc Philippe de Bourgoigne, par Georges Castellain, son historiographe. — Traictié de la Tyrannie, translaté de Xénophon par Charles Soillot, son filleul et son secrétaire. — Débat de Félicité, par le même Soillot. — Cyri regis institutio, translaté du grec de Xénophon, en suite du commandement du Duc, par ung orateur nommé Pogge*, in-4° écrit sur vélin. — *Alexandre Quint Curce, composé par vénérable personne Vasque de Lucena portugalois* (1).

Outre ces livres déposés dans la bibliothèque du Duc Charles par ses ordres, il y en avait un qui lui était

---

(1) Olivier de la Marche, dans ses *Mémoires*, parle avec éloge de ce Vasque ou Vasco de Lucena, qu'il nomme Vas de Lusane. « Ore, dit-il, que je n'ai pas don de grace, la clergie, la mémoire » ou l'entendement de ce vertueux escuyer Vas de Lusane por» tugalois, à présent eschanson de Madame Marguerite d'An» gleterre, Duchesse douairiere de Bourgogne, lequel a fait tant » d'œuvres, translations et autres biens dignes de mémoire, » qu'il fait aujourdhuy à estimer entre les sachans, les expéri» mentez et les recommandez de nostre temps. »

plus agréable que les autres : c'était la *Cyropédie* ou l'*Histoire du premier Roy Cyrus*, que ce Vasque de Lucena, que nous venons de nommer, avait traduite du latin en français exprès pour Charles, qui semblait avoir pris ce Roi pour modèle. C'est ce que paraît indiquer le traducteur dans son prologue ou plutôt dédicace : « Quant aulcuns, dit-il, auront lue ceste Histoire » du premier Cyrus, translatée du latin en francoys, » et quant ils regarderont la très grande similitude de » sa vie, meurs et conduicte aux vostres, je ne doubte » qu'ilz ne pensent que je ne l'ay point translatée, mais » faicte et composée pour deux causes, la premiere » adfin de vous complaire en approuvant tous vos faicts » et vos affections... La seconde adfin de faire appa- » roir que les statuts et ordonnances dudict Cyrus es- » toient de plus grande rigueur et austérité que ne sont » les vostres... »

Cet ouvrage plaisait tellement au Duc Charles, qu'à l'exemple d'Alexandre, qui avait toujours un Homère avec lui, il ne quittait point la *Cyropédie*. Elle faisait partie de ses bagages. Il l'avait avec lui à la bataille de Nancy, où il fut défait et tué le 5 janvier 1477, par les Suisses qui pillèrent et emportèrent ses équipages; et c'est bien certainement par suite de cet événement que cette traduction originale de la *Cyropédie* faite par Vasque de Lucena, fut déposée à la bibliothèque de Berne où elle est encore actuellement.

On trouvait aussi dans la bibliothèque du même Duc un *Valere Maxime* traduit en français par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse que ce prince prêta, l'année même de sa mort tragique, à Moses Ugo de Urries,

envoyé du roi d'Arragon Jean II et de son fils Ferdinand, roi de Castille, pour le traduire en espagnol ; ce ce qu'il fit en sept mois. Cette traduction espagnole fut imprimée à Sarragosse en 1495, *in-folio*. La traduction française le fut en 1475 et 1477, *in-folio ;* mais on ignore où, car il n'y a ni nom de ville, ni nom d'imprimeur sur ce livre. C'est sans doute en Belgique, où l'imprimerie a été portée sous le règne du Duc Charles, à Alost en 1473, à Louvain en 1474, et à Bruges, Anvers et Bruxelles en 1476. Quoiqu'il en soit, un exemplaire de cette première édition du *Valere Maxime* en français, a été vendue, en 1784, chez le duc de la Vallière, 150 liv. (V. son catal. n° 5656.)

Mais l'un des livres les plus précieux de la bibliothèque du Duc Charles, était un *Psalterium* écrit en lettres d'or et d'azur et enrichi de plusieurs miniatures très-brillantes qui représentaient les mystères de la vie de Jésus-Christ, ainsi que les sujets des principales fêtes de l'année. Les diverses oraisons et prières qui s'y trouvent, étant adressées à différens saints révérés particulièrement en Angleterre, tels que S. Alban, S. Edmond, S. Olwald, S. Kenelius, etc., il est présumable que ce manuscrit a été exécuté dans la Grande-Bretagne pour l'usage de quelqu'un de la plus haute distinction ; et on doit en tirer la conséquence qu'il a appartenu à Marguerite d'Yorck, sœur d'Edouard IV, troisième femme et ensuite douairière de Charles-le-Téméraire ; il l'avait épousée en 1468, et elle est morte à Malines, en 1503, vingt-six ans après son mari.

Les livres des Ducs, à Dijon, étaient dans une tour de leur palais, appelée *Tour de la Librairie*, comme il y en avait une à Paris au Louvre, sous Charles V, mais presque tous les livres étaient dans des coffres.

Je ne prolongerai pas davantage cette petite notice sur le goût de nos Ducs pour les lettres et pour les livres; j'aurais bien pu ajouter encore en preuve, l'épisode du séjour du dauphin (depuis Louis XI) à la cour de ces ducs, séjour pendant lequel le dauphin lui-même et ces princes faisaient assaut d'esprit, en composant et racontant des historiettes, que l'on a publiées depuis sous le titre des *Cent nouvelles nouvelles;* on en attribue l'invention à Louis XI lui-même, car il est dit à la fin de l'avertissement qui est en tête du plus ancien manuscrit de ces contes (1455) : « Nottés que par toutes » les nouuelles où il est dit que par monseigneur, il » est entendu monseigneur le dauphin, lequel depuis a » succédé à la couronne, et est le roy Loys unziesme, » car il estoit lors ès pays du Duc de Bourgongne. »

Je termine ici cette lettre préliminaire, servant d'introduction au catalogue en question, qui va suivre.

Agréez, je vous prie, etc.

G. P.....

P. S. Ma lettre était terminée, Monsieur, et j'allais vous l'envoyer, lorsque de nouvelles pièces non moins curieuses que les précédentes, m'ont été communiquées par notre digne archiviste, dont, vous le savez, les connaissances en diplomatique, égalent l'obligeance et la complaisance : en m'exprimant ainsi je ne suis que l'écho du public.

Les pièces en question sont relatives aux dépenses que faisaient les Ducs de Bourgogne en achat, en enluminure et en reliure de livres; je m'empresse de vous

les adresser, parce qu'elles deviennent une suite nécessaire aux détails que je vous ai donnés précédemment. Elles sont extraites des COMPTES que les préposés des Ducs rendaient annuellement de toutes les dépenses qui avaient été ordonnées. Pour ne pas fatiguer trop longtemps votre attention, je me bornerai à un petit nombre d'articles que je classe chronologiquement de 1373 à 1477. Quoique tous ne soient pas d'un égal intérêt, et que dans quelques-uns il soit question de sommes assez minimes, ils n'en prouveront pas moins que nos Ducs s'occupaient de leur *librairie*, et avaient à cœur de l'accroître et de l'enrichir de bons et de beaux livres. Nous avons fait précéder chaque article de la date du compte d'où il est tiré et du nom du préposé qui l'a rendu; puis nous ajoutons à chaque somme son évaluation en monnaie actuelle, d'après le taux du marc d'argent, et la réduction de la livre à l'époque de chaque compte.

SOUS PHILIPPE-LE-HARDI (1).

1373. (AMIOT ARNAUT.) » Belin, enlumineur à Dijon, escript et enlumine un *Sept seaumes* pour la Duchesse, pour 3 fr. (28 f. 45 c.)

---

(1) Quoique les Ducs de Bourgogne de la première race soient totalement étrangers à notre travail, nous croyons pouvoir rapporter ici deux articles qui les concernent et qui étaient parmi ceux qui font l'objet de ce *Post-Scriptum*. Ces articles prouveront que ces Ducs avaient aussi quelque goût pour les livres.

« 1354. (DIMANCHE VILEL.) Vng kalendrier à iij euangiles tout relié en deux aiselles (ais) couuerts de parchemin, et a deux

1374. (*Idem.*) » Le Duc estant au bois de Vincennes, le 22 janvier fit faire pour li deux *Almanachs*, c'estassavoir l'ung en nombre commun et l'aultre en chiffre. (Le prix n'est pas porté au compte.)

1375. (*Idem.*) » Le Duc achepte ung *Saultier* pour le petit Popart, vallet de chambre de Jehan Monsieur. (Point d'estimation).

1377. (*Idem.*) » Le Duc paye à Maistre Robert, faiseur de cadrans, à Paris, 4 f. (36 f. 45 c.) pour ung *Almanach* qu'il avait faict pour li, pour cette année commençant le 1.er janvier.

» A Robert Lescuyer, vendeur de liures, à Paris, pour unes *Heures*, et aultre liure appellé *la Somme le Roy*, 50 f. (454 f. 35. c.)

1382. (*Idem.*) » Le Duc paye à Henriot Garnier Breton, 72 f. (511 f. 30 c.) pour ung liure appellé les *Croniques des Rois de France.*

---

fermeaux : ensemble vng Crucifiement d'or, d'azur et d'aultres couleurs, payés par le Duc pour la Chambre des Comptes de Dijon. (Le prix n'y est pas.)

» 1359. *(Idem.)* Payé à Fourques de Meaulx, chapelain de la Royne, par ordonnance du Duc, datée de Rouvres, pour un *Romant de la Rose*, et le *Testament de maistre Jehan de Meun*, enluminés d'or, et bien escripts, 15 florins. »

Philippe de Rouvre, dernier Duc de la première race, a régné de 1349 à 1361, époque de sa mort à l'âge de 16 ans. La première race des Ducs héréditaires a commencé en 1032, et finissant en 1361, elle a duré 329 ans. Le duché a appartenu au roi Jean depuis 1361 jusqu'en 1363, qu'il l'a donné en apanage à son fils Philippe-le-Hardi, et il est resté dans cette famille jusqu'en 1477, c'est-à-dire 114 ans.

1383. (*Idem.*) » Le Duc donne au curé de Sauroise, 6 fr. (42 f. 80 c.) pour deux liures qui disent *le Gouvernement du monde*, et que ledict curé présenta à madame la Duchesse.

» Le duc faict achepter une *Bible* pour les chartreux de Dijon, pour 35 f. (250 f. 05 c.)

1386. (Odot doual.) » Le Duc achepte de frère Philippe, son confesseur, un *Catholicon*, pour mettre en sa chapelle, 100 f. (714 f. 80 c.)

1386. (Josset de halle.) » Le Duc paye à Martin Lhuillier, libraire, 16 f. (114 fr 15 c.) pour couvrir viij liures, tout *Romans* et *Bibles* et aultres liures, dont vj sont couuerts de cuirs en grains.

1388. (*Idem.*) » Payé par le Duc à Martin Lhuillier, libraire à Paris pour auoir relié et couuert le grant roman des *Marques* du duc ; relié, nétoyé et doré et couuert en empreinte son roman nommé *Senodich* (1) et relié d'une peau velue le roman de *Merlin*. (Le prix manque.)

1390. (*Idem.*) » Décret entier et ung liure appellé *Dictionnaire*, en iij volumes, envoyez par le duc dans ung poinçon, relié pour les chartreux de Dijon. (Sans prix.)

---

(1) Je ne connais aucun ancien livre ou roman sous ce titre. Ne serait-ce pas une erreur du copiste, qui aura réuni trois mots dans un seul qu'il aura estropié? et au lieu d'écrire *Si noz dit*, il aura mis *Sinodich*. Je fonde cette conjecture sur un livre qui est mentionné dans le catalogue suivant, et qui n'est désigné que par les trois premiers mots du livre, *Si nous dit*.

1393. (*Idem.*) » Le Duc achepte 30 f. (214 f.), ung petit *Breviaire* à l'usaige de Paris.

» Il fait recloer et rappareiller son romant de *Lancelot.*

1397. (*Idem.*) » Le duc enuoie de Paris une *Bible* de 22 f. (157 f.); iij *Enthifoniers*, 40 f. (285 f. 35 c.), ij petits liures appellés *Thesaurus pauperum ;* et l'aultre, *Rémondine*, 5 fr. (35 f. 67 c.)

1398. (*Idem.*) » Guill Daunai, escripvain à Dijon, est payé par le Duc de l'escripture de xxiij quayers et demy du grand volume de la *Bible* que feu maistre Jehan de la Rose jadis escripvain avait commencié pour l'esglise des Chartreux, lesquels quayers le prieur des Chartreux a reçu. Scauoir iij quayers et demy de l'accomplissement de *Jérémie* et tout le liure de *Jezechiel* qui contient ix quayers et ung quayer du liure d'*Ozée* le prophète, au prix de 34 s. 4 d. (19 f. 80 c.) par quayer d'escripture.

» Achat de parchemin, véelin, chevrotin, froncine, 40 f. (285 f. 35 c.), fermeilles de cuivre, bourdons, cloux de Rouen, cloux de laton et de cuivre, soye de pluseurs couleurs, pour faire chapiteaux, et cuir de vaches pour faire tirours pour conuertir en façon de liure; 50 f. 2 s. (362 f. 45 c.)

» Le Duc paye à Pierre Donnedieu, escripvain demourant à Paris, pour l'escripture de deux grands *Antiphoniers* par luy escriptz et notez pour l'esglise de Champmol, 60 fr. (428 f.) et pour enluminer et florir d'azur et de vermillon, traare (sic) et relier iceux, 80 f. (570 f. 70 c.)

1398. (Jehan d'Espoulettes.) » Le duc paye à Jacques

Raponde, marchand à Paris, 600 escus d'or (9,000 f.) pour une *Bible* escripte en françoys de lettres de formes (1) très bien ystoriée dedans et dehors, armoyée aux armes du Duc, couuerte de drap cramoisy et garnye de gros fermeaux d'argent dorez.

---

(1) On appelle *Lettres de forme* l'écriture gothique proprement dite; les traits en sont anguleux et chargés de pointes; elle a pris le nom de *forme* ou *formée*, parce qu'elle est composée. On l'abandonna presqu'entièrement vers le milieu du XV^e^ siècle, où on ne la voit presque plus employée que dans les anciens livres de prières et d'église, à part cependant la bizarrerie du goût français qui l'a ressuscitée dans ces derniers temps, et on la retrouve dans toute la fraîcheur de sa jeunesse, en tête de beaucoup de nos livres modernes; rénovation qui n'est, il faut en convenir, ni heureuse ni agréable à l'œil.

Lorsque les *lettres de forme* furent moins chargées d'angles et de pointes, on les appela *lettres de somme*. La plupart des livres imprimés au XV^e^ siècle sont exécutés avec des caractères dont les formes ont été prises sur les *lettres de somme*.

Quant à l'écriture usuelle des XIV et XV^e^ siècles, on l'appelait *ancienne bâtarde*, et plus souvent *cursive gothique;* elle dérive des *lettres de forme*. Dans les très-beaux manuscrits exécutés en France et dans les Pays-Bas depuis le milieu du XV^e^ siècle jusqu'au commencement du XVI^e^, cette écriture est fort grosse. Celle qui est plus petite s'appelle, pour la distinguer, *ancienne bâtarde courante*. La plupart, pour ne pas dire tous les manuscrits de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, de Jean, duc de Berri, de Charles VI, étaient écrits ou en *lettres de forme*, ou en *lettres de cour ou courantes*, c'est-à-dire en *ancienne bâtarde*.

L'ancienne bâtarde française du XVI^e^ siècle, plus arrondie que celle du XV^e^, se nomme *ancienne ronde bâtarde*. Elle a des rapports avec celle qu'on appelle *bâtarde brisée*.

La *Diplomatique* des Bénédictins donne des détails sur toutes les lettres et les écritures en usage depuis plus de quatorze siècles. (V. le *tome II*, *in*-4°. *Fig.*)

1399. (*Idem.*) » Jacques Raponde, marchand demourant à Paris, vend au Duc pour 500 escus d'or (7,500 f.) ung liure appellé la *Légende dorée*, escripte en francoys de lettres de forme, ystoriée de belles ystoires, a chascun son ystoire, et par dehors une annonciation, Saint Paul et Sainte Catherine, fermant à cloux d'argent dorez; armoyé aux armes du duc, et couuert ce liure de veluiau en vermeil teint en graines et ung bel estui garny d'une tresse de soye à deux mordans armoyés aux armes du duc. (*Lettres données de Conflans* le xxiij.e *jour d'octobre* 1400.)

1401. (Jehan Chousat.) » Le Duc paye 300 fr. (2,144 fr. 40 c.) à Jacques Raponde, marchand à Paris, pour iij liures appellés *la Fleur des Istoires de la terre d'Oriant*, escripts en lettres de fourme, istoriées, couuert de véluiau.

1403. (*Idem.*) » Forgé une platine d'argent doré, pour mettre ez ees (ais) du liure du Duc, pour mettre ses lunettes (1) afin qu'elles ne fussent cassées.

---

(1) On est fort incertain sur l'époque de la découverte des lunettes que l'on a appelées jadis *besicles, besiecles (bis oculi)*. Les uns la font remonter à 1150, d'autres la placent entre 1280 et 1311. Clément de Nelli, dans sa *Vie et Commerce littéraire de Galileo Galilée*. Florence. 1820, 2 vol. in-4°, attribue l'invention des lunettes à Salvino Degli Armati, et en fixe la date précise à 1285. Ce qu'il y a de certain c'est que les anciens n'ont point connu les verres lenticulaires, et que ce n'est que plus de trois siècles après l'invention des lunettes que Galilée a découvert le télescope. Voyez des détails à cet égard dans nos *Amusemens philologiques*. Dijon, Lagier, 1824. In-8°, pag. 403 et 460-463.

1406. (Jehan de Pressi.) » Le Duc paye à Jacques Raponde 60 fr. (428 fr.) pour faire istoire en la *bible* en latin et en françoys, que le feu Duc auoit faict faire, et que son fils vouloit donner au duc de Berry.

1409. (Jehan de Noident.) » Le Duc achepte de Pierre Linfol, libraire de l'uniuersité à Paris, pour 150 escus d'or (2,250 fr.) ung liure en françoys, nommé *Valere le Grand.*

» Guillaume de la Charité, escripvain, faict, par l'ordonnance de maistre Jean Petit, conseiller du Duc, certaines escriptures touchant le propos fait par icelui maistre Jehan Petit, pour la justification du cas advenu en la personne de feu le Duc d'Orléans (1), et aultres escrip-

(1) L'assassinat du Duc d'Orléans, frère du roi Charles VI, commis le 29 novembre 1407, fut un attentat épouvantable; mais ce qui est mille fois plus monstrueux, c'est l'audace avec laquelle le cordelier Jean Petit osa, le 8 mars 1409, venir dans la grande salle de l'hôtel royal de Saint-Paul, justifier ce crime, et, le premier, établir effrontément les principes du tyrannicide. C'est sans doute de son discours qu'il est question dans l'article qui donne lieu à cette note. Jean-sans-Peur, depuis deux ans, faisait une pension à ce malheureux, qui n'a pas eu honte d'en faire l'aveu dans l'exorde de son plaidoyer. Après ce début répugnant, il s'attache à démontrer la nécessité et même la légitimité de l'homicide : morale impie qu'il prétend prouver par douze raisons, « en l'honneur, dit-il, des douze apostres. » Ensuite il invective la mémoire du Duc d'Orléans de la manière la plus atroce. Parlant de l'aliénation mentale de Charles VI, il soutient que « les infirmités de son corps lui sont venues par le pourchas

tures touchant ceste matiere. (*Par ordonnance datée de Paris*, le 10 may 1409.)

1417. (Jehan Fraignot.) » Le Duc fait faire, à Dijon, un esteuf de cuir pour mettre ung liure de *Thitus Liuius* (sic) pour en faire don au cardinal des Hoursins (Ursins), lors au concile de Constance.

SOUS PHILIPPE-LE-BON.

1419. (Gui Guillebaut.) » Le Duc achepte du doyen de Liège, son conseiller, un *Breviaire* à l'usaige de Rome, qui est très notable et bien enluminé, pour donner à la Duchesse sa femme, du prix de 200 escus d'or (3,000 fr.). *Mandement du 29 octobre 1419.*

1442. (*Idem.*) » Le Duc paye 51 fr. (352 fr. 55 c.) à Pbilippe de Montaut, escuyer, pour ung liure appellé *Avissenne* (Avicenne), pour mettre en sa librairie.

1454. (Jean de Visen.) » Droin Ducret, clerc à Dijon, reçoit du Duc 5 fr. (28 fr. 40 c.) pour avoir escript, en parchemin, *l'Istoire et dictié du banquet*

» de ce Duc.» Enfin, il termine sa longue harangue par cette péroraison digne de l'exorde : « Le Roi doibt avoir le Duc de » Bourgogne et son fait pour agréable, et, avec ce, le doibt » guerdonner et rémunérer en trois choses, en amour, en hon» neur et en richesses, à l'exemple des rémunérations qui furent » faictes à monseigneur Sainct Michel l'Archange, pour avoir tué » le diable, et au vaillant homme Phinées qui tua Zambri. » Ce chef-d'œuvre d'infamie, et tous les actes de cette pitoyable affaire, se trouvent dans le cinquième tome des Œuvres de Gerson, qui a vivement combattu les principes abominables de Jean Petit. Celui-ci est mort à Hesdin en 1411.

du Duc, faict à Lille le 17 fevrier 1453; contenant lxvj feuillets en volume; chaque feuillet au prix d'un gros, prix accoustumé.

1460. (Hugues de Falletans.) » Le Duc paye à Hugues de Tolins, son chroniqueur, qui estoit venu ez pays de pardeça, où il auoit esté envoyé pour enquerir et sçavoir, tant par les fondations des esglises, comme aultrement, les noms des rois et ducs, qui ont esté en Bourgongne le temps passé, et les fondations et choses par eux faictes durant leurs vies, afin d'icelles rediger, et faire chronique. 8 fr. 3 gros (45 fr. 65 c.)

SOUS LOUIS XI.

1477. (Drue d'Echenon.) » Payé à Prevost, scribe de la cour du baillage de Dijon, 2 fr. (11 fr. 40 c.), pour ses peines et salaire d'auoir doublé les *Généalogies des Rois de France et Ducs de Bourgongne* qu'il avait par deuers luy; et à messire Jehan Raoul, presbtre demourant à Dijon, 6 fr. 8 gros (34 fr. 25 c.) pour ses peines d'auoir par deux fois doublé et son parchemin reglé et enluminé de lettres d'or, lesdictes *Généalogies*, dont l'une des copies a esté envoyée avec les aultres escriptures au roi, et l'aultre demeure en la chambre des comptes. »

Mais il est temps d'arriver au catalogue que je vous ai promis, des livres recueillis dans les quatre inventaires mentionnés au commencement de ma lettre. Je ne m'écarterai point de l'ordre suivi dans ces inventaires, où tout est confondu. J'en agirai ainsi parce qu'il serait difficile d'y trouver une part raisonnable pour

chacune des cinq grandes divisions bibliographiques. Otez les livres de dévotion, les romans et l'histoire, encore quelle histoire! le reste sera bien peu de chose. Je donnerai textuellement les titres des ouvrages. Vous remarquerez, Monsieur, que le premier inventaire, de 1404, date de plus de trente ans avant l'invention de l'imprimerie, que tous les ouvrages sont écrits sur parchemin, à l'exception de quelques-uns sur papier, et on a grand soin de le faire observer. Vous vous appercevrez facilement aussi, à la manière dont ces listes sont rédigées, que la catalogographie n'existait pas encore. Les livres y sont inventoriés comme meubles, pêle-mêle avec les robes, les chaperons, les hanaps, les vases de madre, etc., et toujours de la même manière. Le titre des ouvrages, souvent estropié, y est rendu très-succintement; on n'indique ni le temps, ni la ville où ils ont été composés ou copiés, ni le format (1), ni le nom de l'auteur. Mais, en revanche, on s'étend beaucoup sur les couvertures en *véluyau*, en *drap de satin*, de *damas;* sur les *ais*, sur les *fermouers, fermaulx, fermailz* et *pipes* d'or et d'argent armoriés, sur les *tuyaux d'or pour tourner les feuillez*, sur les *perles, esmeraudes, saphirs, rubyz*, qui enrichis-

(1) Tous les formats étaient alors in-folio, à part quelques-uns, en très-petit nombre, qui sont désignés dans le catalogue sous le titre de *Vng petit liure*, etc., et qui sans doute étaient de la grandeur de nos *in* 8° ou *in*-12. Quant aux *Breviaires*, livres d'*Heures*, livres d'*Orisons* ou d'*Oroisons*, il est présumable qu'ils étaient de format *in*-4° ou *in*-8°, car on s'en servait continuellement, étant du nombre de ceux qu'on appelait *cothidians*, c'est-à-dire d'un usage journalier.

saient lesdites couvertures, etc. Enfin on ne néglige rien de ce qui tient à la valeur matérielle du livre, ou aux armoiries du prince. Ce n'est pas ainsi que sont redigés depuis environ cent ans les catalogues des Gab. Martin, des Debure, des Merlin, etc. N'importe, la liste suivante des livres de nos Ducs, toute bizarre qu'elle est, et peut-être à cause de sa bizarrerie, pourra avoir quelque prix à vos yeux. J'ai tâché d'en diminuer la sécheresse par quelques notes historiques, littéraires et bibliographiques.

CATALOGUE (1)

D'UNE PARTIE DES LIVRES

COMPOSANT L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA SECONDE RACE;

DE 1363 A 1477.

EXTRAIT DE L'INVENTAIRE DE 1404.

Cy s'ensuit l'inuentoire des liures et romans de feu Monseigneur *(Philippe-le-Hardi)* a qui

(1) Ce Catalogue, comme nous l'avons dit dans la lettre préliminaire, est composé des listes de livres, disséminées dans quatre inventaires des meubles des ducs et duchesses de Bourgogne, dressés aussitôt après leur mort et qui sont déposés aux archives de la province. Les matières traitées dans ces manuscrits ne permettant pas de les classer selon le système bibliographique actuel, nous les donnerons à la suite les uns des autres, tels qu'ils sont inscrits dans les inventaires; mais nous rendrons textuellement les titres des ouvrages. Le style et l'orthographe, quoique surannés et souvent fautifs, seront conservés avec la plus

Dieux pardonne, que maistre Richart Le conte, barbier de feu mondict Seigneur, a euz en garde, et iceux ont esté baillez à Franchequin de Blandelze (1).

Premièrement. *Les Croniques de France*, fermans à deux fermouers d'argent, armoiez aux armes de feu mondict Seigneur.

J'ignore de quel auteur sont ces *Chroniques;* je ne crois pas que ce soient celles de Saint-Denis, ni celles de Froissard, encore moins celles de Monstrelet et de Jehan Molinet.

Item. *La Bible ystoriée*, fermant à deux fermouers d'argent, armoiez aux armes de feu mondict Seigneur.

Je présume que c'est une copie de la bible traduite en français sous ce titre, par Guiard Desmoulins, chanoine, puis doyen de Saint-Pierre-d'Aire. Elle a été commencée en 1291 (il avait alors 40 ans), et terminée en 1297 (Extrait de la souscription). Pierre Comestor l'avait traduite avant lui. Ce pourrait bien être la même traduction corrigée depuis, mais non composée, par Nicolas Oresme.

Item. Le liure de *Titus Lius* (sic), fermant à deux

---

scrupuleuse exactitude. Présenter de tels monumens, sans altérer la couleur du temps, est le seul moyen de les faire apprécier. Nous ajouterons seulement au texte l'accentuation et la ponctuation, puis à certains articles quelques notices historiques littéraires ou bibliographiques, sans lesquelles beaucoup de titres défectueux seraient totalement inintelligibles.

(1) Ce Franchequin a été préposé, par ordre de Jean-sans-Peur, fils et héritier de Philippe-le-Hardi, à la garde de tous les biens-meubles portés dans l'inventaire.

fermouers d'argent, dorez, armoiez aux armes de feu mondict Seigneur.

C'est sans doute une traduction de Tite-Live, mais laquelle ? Il y en avait plusieurs dans la bibliothèque de Charles V, entre autres une de Raoul de Presles, et une de Pierre Bercheur ou Berchoire (contenant *xxxvix liv. en iij décades)*. Cette dernière traduction, faite par ordre du roi Jean, valut à son auteur le prieuré de Saint-Eloy-lez-Paris. Il est mort en 1362.

Item. Le liure de la *Vie des Sains* (sic) et de la *Vie des Pères*, fermant à quatre fermouers de fer.

Item. Le liure appellé *Des Propriétés des choses*, fermant à deux fermouers d'argent; et y a à chascun fermouer ung prophète esmaillé.

Cet ouvrage *(en xix livres)* a été d'abord composé en latin par Barth.de Glanville,d'Angleterre (*Barth.deGlanvilla,anglicus*),puis « translaté du latin en françoys, du commandement de Charles-« le-Quint de son nom, roy de France, l'an 1362 », par Jehan Corbechon, augustin. C'est sans doute ce volume que Philippe-le-Hardi a payé 400 écus d'or (6000 fr.) à Dyne Raponde, marchand à Paris (1), ainsi que nous l'avons dit dans notre lettre préliminaire.

---

(1) En parlant précédemment de Dyne Raponde, frère de Jacques, j'ai oublié de citer un beau trait de sa part. Lorsque Jean-sans-Peur, qui n'était encore que comte de Nevers, partit en 1396 avec les plus grands seigneurs du royaume et les barons des deux Bourgognes, pour aller combattre les Turcs qui faisaient des conquêtes sur les chrétiens, la fortune seconda ses premiers efforts; mais à la fameuse bataille de Nicopolis, en Bulgarie, livrée le 28 septembre 1396, son armée fut taillée en pièces, et il fut fait prisonnier. Bajazet exigea pour sa rançon 200,000 ducats d'or. Les états de Bourgogne se taxèrent promptement pour délivrer le fils de leur souverain; mais cette somme, très-forte,

Item. Vne *Légende dorée*, en françois, fermant à deux fermouers d'argent, armoiez aux armes de feu mondict Seigneur.

Cette *Légende* en latin est de Jacques de Voragine, archevêque de Gênes en 1292, prélat plus pieux qu'éclairé, qui est mort en 1298. On en connaît deux traductions françaises, l'une de Jehan de Vignay, qui florissait vers 1320, et une autre de Jehan Bataillier. On trouvera dans les grands *Mélanges* de Paulmy, tome IV, pp. 152-174, d'assez longs extraits de la traduction de Vignay, qui prouvent que cette *Légende* est le monument le plus ridicule de l'ignorance et de la crédulité du temps.

Item. Vne *Bible* en latin, fermant à deux fermouers d'argent dorez, armoiez aux armes de feu mondict Seigneur.

Item. Le liure appellé *Code*, fermant à deux fermouers de leton.

Item. Le liure de *Gneon*, fermant à quatre fermouers de leton.

Ce mot *Gneon*, tout-à-fait inconnu, est sans doute une faute du copiste; mais il est tellement lisible dans le manuscrit, que je ne puis le rendre autrement. C'est peut-être *Giron (le Courtois)*, ou *Guion* (de Anstone).

Item. Le liure qui parle *des Tribulacions de l'Es-*

était bien éloignée d'être remplie, lorsque Dyne Raponde, marchand Luquois (dit Courtépée), établi à Paris, avança tout ce qui manquait pour la compléter. En reconnaissance de ce service, le duc Jean fit placer la statue de Dyne Raponde dans la nef de la sainte chapelle, contre un pilier, où il était représenté à genoux, revêtu d'une longue robe, ayant une ceinture de laquelle pendait une grosse *escarcelle*. L'ampleur de cette bourse annonce que le prêt de Dyne Raponde avait été considérable.

glise, jadis passé deuant l'auénement Jhucrist, et n'a nuls fermaulx.

ITEM. Le liure de *Pélérinaige du Monde*, fermant à deux fermouers d'argent dorez, armoiez aux armes de mondict Seigneur.

Cet ouvrage pourrait bien être à peu près le même que celui que nous annoncerons plus bas, parmi les livres de la duchesse Marguerite, sous le titre de *Pélerinaige de la vie humaine*. Voyez la notice qui l'accompagne.

ITEM. Vng *Psaultier*.

ITEM. Le liure du *Vergier de Solas*, qui est tout à arbres d'or, fermant à deux fermouers de fer.

Le mot *Solas*, qui vient de *solatium*, signifie consolation, soulagement, récréation, divertissement.

ITEM. Le liure qui parle *de la Condicion de tous Oyseaulx*, fermant à deux fermouers d'argent dorez, armoiez aux armes de mondict Seigneur.

Cet ouvrage doit être de Gaces de la Bigne ou de la Bune dont nous parlerons plus bas.

ITEM. Le Roman de *Ogier de Danemarcht*, fermant à deux fermouers de fer.

Ce Roman est d'Adenez, surnommé le Roi, ménestrel d'Henri III, duc de Brabant; il a été composé avant 1261. Peu de temps après sa composition, Girardin d'Amiens lui donna une suite sous le titre de *Roman de Charlemagne, fils de Berthe*. Adenez a fait, outre *Ogier le Danois*, plusieurs autres romans, tels que celui de *Cléomades* dont il sera question par la suite.

ITEM. Le liure appellé que fist Jehan Bocache, et parle *des nobles Femmes renommées*, à deux fermeaux d'argent dorés, armoiez aux armes de mondict Seigneur.

Je ne connais pas le traducteur de ce livre du célèbre Boccace,

né en 1313, et mort en 1375. Je sais qu'il a encore paru sous ce titre : *Des nobles et clères Dames.* Il contient les histoires de cent six femmes, depuis Eve (c'est remonter un peu haut) jusqu'à Jeanne II, reine des Deux-Siciles, qui vivait du temps de Boccace, mais qui est morte après lui, ayant été étouffée entre deux matelats, en 1381.

ITEM. Le liure de *la Fleur des Ystoires d'Oriant,* à deux fermaulx d'argent dorés, armoiez aux armes de mondict Seigneur.

Cet ouvrage est du P. Hayton de Courchy, neveu d'un Roi d'Arménie ; cet Hayton se fit baptiser, combattit long-temps les Sarrasins, Turcs, Tartares, et finit par se faire religieux prémontré dans un couvent de l'île de Chypre. Il passa en France, où le pape Clément V, résidant à Avignon, lui donna une abbaye de Prémontrés, située à Poitiers ; c'est là qu'il a écrit, en 1305 ou 1306, sa *Fleur des Ystoires d'Oriant,* qui est assez intéressante. (Voyez, sur le nom de cet auteur et sur son ouvrage, les *Bibliothèques françoises* de Lacroix du Maine et Duverdier, en 6 *vol. in*-4°, le tom. I^er^, page 359.)

ITEM. Le liure *du Dialogue Saint Grégoire, pape,* fermant à deux fermouers de fer.

ITEM. Le liure *de la Vie Saint Bernard,* a dix clous d'argent dorés à chascun costé, et est fermant à deux fermouers dorés, armoiés aux armes de feu mondict Seigneur.

ITEM. Le liure *Sy nous dit,* à deux fermouers d'argent dorés, armoiés aux armes de feu mondict Seigneur.

C'est peut-être le même ouvrage que celui dont nous avons parlé dans le *Post-scriptum* précédent, sous le titre de *Sinodich ;* il paraît que les copistes, fort peu instruits d'ailleurs, écrivaient hâtivement sous la dictée des commissaires préposés à l'inventaire ; c'est ce que semblent prouver plusieurs titres de livres qui sont totalement défigurés dans les inventaires en question.

ITEM. Le liure de Messire Gaces, qui parle *du Desduit des Chiens et des Oyseaulx;* et n'y a nulz fermouers.

Cet ouvrage est de Gaces, ou bien Gasse de la Bigne, chapelain du roi Jean; il a été commencé en 1359, en Angleterre, où Gaces était avec le monarque, prisonnier des Anglais. Il fut terminé à son retour. On trouvera dans les *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie*, par la Curne de Sainte-Palaye, nouvelle et belle édition augmentée par mon savant ami M. Nodier, 1826, 2 *vol. in*-8°, tom. II, pp. 405-426; on trouvera, dis-je, un extrait détaillé du liure des *Déduits de la Chasse*, par Gaces, qui est le même ouvrage que celui que nous annonçons ici. Il finit par ces vers :

Gaces a fait ceste besoigne
Pour Phebus, duc de Bourgoigne,
Son tres cher redoubté seigneur
A qui Jhesu Crist croisse honneur.

C'est pour l'instruction de Philippe (le Hardi), encore jeune, nommé ici Phebus, que Gaces termina cet ouvrage à Paris. Tout y est moralisé à la manière du temps où l'auteur écrivait.

ITEM. Le *Romant de la Rose*, à deux fermaux de fer.

Tout le monde sait que l'invention de ce roman qui a fait tant de bruit, est due à Guillaume dit de Lorris, parce qu'il est né à Lorris en Gatinois; il est mort vers 1261; il n'en a fait que les 4,150 premiers vers. Quarante ans après, Jehan de Meun entreprit de le continuer, et le termina en l'allongeant de quatre fois autant de vers (environ 22,708). Le volume que nous annonçons ici présente peut-être le texte à peu près tel qu'il est sorti de la plume des deux premiers auteurs, et il n'en serait que plus précieux. Cependant il pourrait arriver que ce fût une de ces copies qui, passant sous les différentes plumes des copistes des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, auraient déjà eu le texte altéré. Mais l'édition de Marot, faite, dit-on, par ordre de François I^er^, a tout-à-fait dénaturé le fonds, la conduite et le style de l'ouvrage.

Feu M. Méon a remédié, autant qu'il était possible, à ces sortes de travestissemens, en consultant une trentaine des plus anciens manuscrits, et en tâchant de rétablir le texte dans sa pureté primitive. Cette bonne édition a été publiée à *Paris, impr. de P. Didot*, 1814, 4 *vol. in*-8°. *Fig.*

Item. Vng liure *Comment vng Seigneur se doit gouverner en guerre*, et n'y a nulz fermaulx.

Item. Le liure appelé *le Trésor de Maistre Jehan de Mehun*, fermant à deux fermaux d'argent dorez tous plains.

Jehan de Meun, dit Clopinel, est né dans la petite ville de Meun-sur-Loire, vers 1280, et il mourut vers 1364. Son *Trésor* est une profession de foi ou espèce de testament en vers plus petits que ceux de la pièce suivante, qu'il avait composée la première.

Item. Le *Testament Maistre Jehan de Mehun*, à deux fermeaux de fer.

Ce testament ou codicile n'a pas moins de mille vers alexandrins, dont voici les quatre premiers :

Ly Peres et ly Filz et ly Sainctz Esperis
Vng Dieu en trois personne aouré et chéri,
Tienne les bons en grace et secourt les péris,
Et doint que cil traitié soit moult à maint méri.

C'est-à-dire « le Père, le Fils et le Saint-Esprit, un Dieu en » trois personnes, adoré et chéri; qu'il tienne les bons en grâce, » et les secoure dans les dangers, et qu'il fasse que ce traité soit » très-utile à plusieurs. »

Item. Le Romant appellé *de l'Escielle du Ciel*, à vng fermant de fer.

Item. Le liure des *Ystoires et Croniques des Contes de Flandre*, à deux fermaux de fer.

ITEM. Le liure appellé des *Fables Ysopet*, fermant à deux fermaulx de fer.

Ces Fables d'*Ysopet* (d'Ésope) ont été traduites de l'anglais en vers français, par Marie de France, qui n'était point de la Famille royale, mais qui a pris ce surnom de France, parce que née en France, élevée en Flandre, elle écrivait en Angleterre. Elle dit elle-même à la fin de sa traduction :

Au finement de cest escript
Me nommerai par remembrance :
Marie ay nom, si suis de France.....

Elle a dédié cet ouvrage à Guillaume de Dampierre, qui gouvernait la Flandre conjointement avec Marguerite, dite de Constantinople, sa mère, morte en 1251 ; c'est ce qu'elle exprime dans ces vers :

Por l'amor au conte Guillaume,
Le plus vaillant de cest royaume,
Mentremis de cest liure faire
Et de l'anglois en romans traire.

Cela peut établir à-peu-près le temps où Marie a écrit. M. Robert, dans son curieux ouvrage des *Fables inédites des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, 1825, 2 *vol. in*-8°, *fig.*, pp. clij-clix, prétend qu'elle vivait au XII^e siècle ; MM. Legrand d'Aussy et Roquefort la font vivre au XIII^e. M. Roquefort a donné une bonne édition des *Poésies de Marie de France*, Paris, 1820, 2 *vol. in*-8°.

ITEM. Le liure appellé *de la Mutacion de Fortune*, fermant à deux fermaux de fer.

ITEM. Vng liure d'*Ector de Troyes*, fermant à deux fermaus de leton.

En marge de l'inventaire est écrit : *Il fault*, c'est-à-dire il manque.

Item. Le liure qui parle *du Chemin de longue Estude*, fermant à deux fermaux de leton.

Item. Vng liure de papier que frère Martin bailla à feu monseigneur, faisant mencion *de la Réfutacion d'obéissance au Pape.*

Ce frère Martin doit être Martin Porée, jacobin, chancelier du duc Philippe, nommé par la suite évêque d'Arras et confesseur de Jean-sans-Peur. C'était un homme fort délié, et que le duc Philippe et son fils Jean employèrent utilement dans différentes circonstances épineuses, surtout au concile de Constance, où il appuya son plaidoyer en faveur de l'affreuse doctrine de Jean Petit, d'une grande profusion de vaisselle et de joyaux d'or, de sommes d'argent, de livres, etc., qu'il distribua aux cardinaux, par ordre du duc Jean. Voici ce que l'on trouve à ce sujet dans l'*État des Officiers et Domestiques* de ce Duc, inséré dans les *Mémoires* publiés par de la Barre en 1729, tom. II, pag. 92 : « R. P. en Dieu Maistre Martin Porée, euesque d'Arras, envoyé » au sainct concile général de Constance (qui a duré du 5 no- » vembre 1414 au 22 avril 1418) avec plusieurs seigneurs, eut » charge de donner et présenter de part du duc Jean, au car- » dinal de Florence, de la vaisselle ou joyaux d'or ou d'argent » jusqu'à la somme de 112 fr. et demi, laquelle ils achepteroient » pour ce que en Bourgoingne l'en n'a pu présentement trouver » ne finer desdicts joyaux : à l'euesque de Concorde, aussi des » joyaux jusques à 60 fr. et demi : et à ung cardinal (qui n'est » nomme) *(c'est le cardinal des Ursins)* le liure manuscript de » Titus-Liuius. Le Duc donna 100 escus d'or à maistre Viday de » Paldua *(Padoue)*, maistre en théologie de l'ordre de S. Fran- » çois, pour et en recompensation de ce qu'il avoit soutenu les » faicts et causes dudict Duc au saint concile de Constance. » *Compte de J. de Noident, de* 1415, fol. 229.

Item. Le liure qui parle *de la Vénerie* (1), fermant à quatre fermaulx de fer.

---

(1) Il existait dans la bibliothèque des Ducs beaucoup d'ou-

ITEM. Les liures appellez *Étiques et Pollitiques*, fermant à deux fermaus d'argent dorez, armoiez aux armes de mondict Seigneur.

---

vrages sur la *Vénerie*. On sait que dans tous les temps la chasse a été l'amusement favori des Rois et des Princes, et qu'ils faisaient de grandes dépenses pour leur équipage de chasse. Sous ce rapport les Ducs de Bourgogne rivalisaient avec les Rois de France, et même leurs chiens et leurs oiseaux étaient plus grands et plus forts que ceux du Roi, et tous les employés avaient des gages assez considérables. Voici comment était composée la vénerie de Philippe-le-Bon : Un maître de la vénerie; 24 veneurs; 12 aydes de vénerie; 24 valets de veneurs; un clerc de la vénerie; 6 pages de chiens courans; 6 pages de lévriers; 12 sous-pages de chiens; 6 gouverneurs de valets de chiens; 6 valets de chiens limiers; 6 valets de lévriers; 6 valets d'épagneuls; 6 valets de petits chiens; 6 valets de chiens anglais et de chiens d'Artois. Quant à la fauconnerie : Un maistre fauconnier et des tendues du Duc; 24 fauconniers; 12 aydes fauconniers; 24 valets de fauconniers; 12 valets de faucons; 6 tondeurs d'oiseaux de proye, et 12 valets de Rivière. V. l'*Etat des Officiers et Domestiques des Ducs de Bourgogne*, dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne* (par de la Barre). Paris, 1729, 2 *vol. in*-4°, tom. II, pp. 242-249.

Lorsque le comte de Nevers (depuis Jean-sans-Peur) fut fait prisonnier avec un grand nombre de seigneurs français, par Bajazet, à la funeste journée de Nicopolis (le 28 septembre 1396), Bajazet, voulant donner à ses illustres captifs une haute idée de sa puissance, étala à leurs yeux ses nombreux équipages de chasse; on y comptait 7,000 fauconniers et 7,000 veneurs.

Les présens envoyés à Bajazet par le duc Philippe pour la rançon de son fils (outre les 200,000 ducats d'or), consistaient en chevaux, selles, chiens, oiseaux, draps de laine, toiles, etc.; on y remarquait surtout douze faucons blancs. Charles VI envoya aussi au même Bajazet, des autours et des faucons, avec des gants brodés de perles et de pierreries pour porter ces oiseaux.

Item. Le liure appellé *Pollitiques*, fermant à deux fermaulx d'or, armoiez aux armes du Roi; à ses (sic) deux liures, à chascun, une couuerture de soye doublée de sendal et sont tous deux en vng estuy.

Ces deux articles renferment la *Morale* et la *Politique* d'Aristote, traduites par Nicolas Oresme, précepteur de Charles V. Cet Oresme était de Caen, et mourut en 1382. Il paraît que ce dernier volume des *Politiques* avait été donné par le roi Charles V, au duc Philippe.

Item. *Les Croniques de Flandre*, en papier, et sont de l'abbé de Saint-Bertin de Saint-Omer.

Item. Vn liure du *Trésor Maistre Jehan de Mehun*, enluminé de grans Ystoires, couvert de veluel vermeil, à fermouers d'or en chascun j escusson des armes de feu mondict Seigneur.

C'est un second exemplaire de cet ouvrage, mais qui paraît plus riche que celui dont nous avons déjà parlé.

LIVRES APPARTENANT A LA CHAPELLE DE MONDICT SEIGNEUR (1).

Premièrement. Vng bon *Messel à l'usaige de Paris*, garny de fermouers et pipes d'or (2), que donna Mons. le Chancellier à vng jour de l'an, et st (servant) aux grans festes à Plat (Prélat), couuert d'une chemise de

---

(1) Ce titre se trouve dans l'inventaire.

(2) Le mot *pipe* signifie le bouton qui servait à retenir le fermoir du livre.

drap de damas blanc semée de marguerites P. et M. (1) de brodure d'or et six boutons de ples (perles), dont l'un est presque tout couuert de perles.

Le Chancelier dont il est ici question pourrait bien être ce fin matois de frère Martin Porée, cité plus haut, et qui fut Chancelier du Duc dès 1394; j'ai déjà dit précédemment que, quoique l'année ne commençât alors qu'à pâques, on donnait les étrennes au premier janvier.

Item. Vng *Messel* noté, à l'vsaige de Paris, seruant à la grant messe tous les jours.

Item. Vng *Euangelier.*

Item. Vng *Epistollier.*

Il est porté dans la marge de l'inventaire, vis-à-vis ces trois derniers articles : *Ils sont en Bourgoingne.*

Item. Vng *Psaultier* ancien, à lettres d'or et d'asur et à ystoires d'or.

Item. Vng liure *Pontifical,* pour prélat.

Item. Sept demis *Breuiaires* notés, pour le temps d'esté et pour le temps d'iuer, tous a l'usaige de Paris; dont l'un est de bien grant volume.

Item. Trois *Grées (Graduels)* notés, c'est assavoir deux grans et vng moien, dont celui qui seruoit deuers le corps est demouré en Bourgoingne.

Ces mots *devers le corps* sont relatifs à la translation du corps

---

(1) Ces sigles ou lettres P. M. étaient sans doute le chiffre de Marguerite de Flandre, épouse du Duc, que l'on brodait tantôt en or et tantôt en perles, sur les chemises ou secondes couvertures de ses livres les plus précieux.

du Duc Philippe-le-Hardi, depuis Hall où il est mort le 27 avril 1404, jusqu'à la Chartreuse de Dijon, où il a voulu être enterré. Courtépée dit, dans son *Histoire abrégée du Duché de Bourgogne*, p. 284 : « On embauma son corps, qui fut enveloppé de trente-» deux aunes de toile cirée, recouvert d'un habit de chartreux, » et ensuite déposé dans un cercueil de plomb. Ses entrailles » furent enterrées à Notre-Dame de Hall, son cœur fut porté à » Saint-Denis, et son corps aux Chartreux de Dijon, qu'il avoit » fondés en 1383.... On donna soixante et douze draps de » Luques, de 12 écus pièce, aux douze églises où le corps reposa » pendant le trajet, savoir : A Gramont, Oudenarde, Courtrai, » Lille, Douai, Saint-Quentin, Troyes, Bar-sur-Seine, Châtillon, » Baigneux, Saint-Seine et au couvent des Chartreux dont le » Duc avait été l'architecte. »

Item. Vng *Bref (Breviaire)* noté, à l'usaige de Paris.

Item. Vng autre liure noté, où sont plusieurs *Proses* et *Ignes* (hymnes), et les offices du Saint-Sacrement, des mois, et plusieurs autres.

Item. Vng *Catholicon* entier.

Que signifie ce mot *Catholicon?* Veut-il dire un livre d'église *(universel)* qui renferme tous les offices de l'année? Je ne connais sous ce titre que la *Grammaire* de Donat, et le volumineux *Lexicon* de Jean Balbi de Gênes *(Joannes de Janua)*, terminé en 1286, et qui est aussi un livre de grammaire. Ces deux ouvrages ne pouvaient pas faire partie de ceux de la chapelle du Duc, et celui dont il est ici question en faisait partie, comme le prouve le passage suivant tiré d'un manuscrit de nos Archives, où il est dit : « Frère Philippe Fromont, évêque de Neuers, confesseur » du Duc, fit achepter en 1386, un Catholicon pour la chapelle » du Duc, lequel coûta 100 fr. » Ce volume devait être un livre de lithurgie.

Item. Vng liure noté, où est compris tout le *Service* de Monsieur Saint-Anthoine, et vng petit liure noté, du service du Saint-Sacrement.

AULTRES LIURES POUR L'ORATOIRE DE MONSEIGNEUR, FERMANS A FERMOUERS (1).

PREMIÈREMENT. Vng *Breviaire*, en deux volumes, fermans à fermouers d'or, à l'usaige de Paris, ouquel mondict Seigneur dit ses heures (2), dont en l'un a pipe d'or et chemise de soie, et en l'autre, non.

ITEM. Vng *Messel* où mondict Seigneur dit son service, à l'usaige de Paris, à fermouers d'argent dorés.

ITEM. Deux grans liures des *Heures de Nostre-Dame*, de la Croix, du Saint-Esprit, des mois, et plusieurs oroisons, et aultres suffraiges seruans tous les jours en l'Oratoire de mondict Seigneur, à fermouers et pipes d'or, dont en l'un a oeilles d'or soubz une platine d'argent (3).

ITEM. Vnes petites *Heures* de Nostre-Dame qui furent à la mère de Monseigneur *(Bonne de Luxembourg)*,

---

(1) Ce titre se trouve dans l'inventaire.

(2) Ce Duc était très-pieux; j'ai trouvé dans l'ancien manuscrit cité plus haut, ces propres expressions : « Les jours de fêtes » solemnelles, le Duc mandoit plusieurs ecclésiastiques ou reli» gieux, pour célébrer l'office en sa chapelle, et il est rapporté » dans un compte que le Duc assistoit à toutes les heures cano» niales, mesme à matines, les veilles et jours des bonnes » festes. »

(3) Cette platine d'argent me paraît être celle dont il est question dans le *Post-Scriptum* de la Lettre préliminaire; et par *oeilles d'or*, on entendrait ici les lunettes du Duc, montées en or.

à deux petits fermouers d'or, deux boutons de perles, et une petite pipe d'or.

Item. Vnes petites *Heures* de oroisons en françois, de plusieurs Sains, couuert de bordeures d'or et de menues perles, garnies de deux fermouers d'or, armoiez aux armes de Flandre et de Madame d'Artois.

Item. Vnes petites *Heures* de suffraiges de Sains, ystoriez, à fermouers et pipes d'or, aux armes d'Estampes.

Item. Vns *Sept Psaulmes* dont la lecture est toute ystoriée, couuert d'une couuerture de veluau azuré fermans à deux fermouers d'argent dorés armoiés aux armes de feu (sic) madame d'Orléans.

Item. La plus grant partie des cayers d'un *Messel* translaté de latin en françois, lequel fist faire feu la Royne Blanche (1) et lequel a esté laissié à parfaire, pour ce que on dit qu'il n'est pas expédient de translater tel liure, en especial le saint canon.

Il était défendu, dans ce temps-là, de lire la bible en français; nous voyons par cet article que les fidèles ne pouvaient suivre les prières de la Messe qu'en latin. Il était même très-rare d'avoir des prières et oraisons en français. Aussi a-t-on bien fait remarquer dans un des articles précédens, qu'un livre de *Oroisons* était en français.

---

(1) Cette Reine était Blanche de Navarre, seconde fille de Philippe III d'Evreux, Roi de Navarre, mariée en secondes noces à Philippe VI de Valois, Roi de France, père du Roi Jean, et par conséquent grand-père du Duc Philippe-le-Hardi. Elle est morte en 1398, à l'âge de 66 ans.

Item. Vng petit *Psaultier* ouquel a chascun psaulme une propre oroison, et le donna Monseigneur de Berri à mondict Seigneur, garnj de petis fermoueres d'or, à fleurs de lis et une petite pipe d'or.

Item. Huit petits cayers, l'un contenant le seruice de Saint-Anthoine, Saint-Charlemaigne et Saint-Loys de Marseille; l'autre la feste du Sacrement; le iij^e^ couuert de soie, contenant plusieurs messes, et le demourant *(le reste)* processionnaires.

EXTRAIT DE L'INVENTAIRE DE 1405.

HEURES ET AULTRES LIURES D'ORISONS; AU COFFRE SEIGNET A. P. (1).

Premièrement. J liure bien enluminé, où sont pluiseurs *Orisons* en latin et en françois, lequel est mis oudit coffre en j petit coffre garni d'argent.

Item. J aultre liure *de la Propriété d'aucunes pierres,* mis en vne boursse de veluyau vermeil.

Item. J aultre liure en latin et une *Euangile* composée de la concorde du texte des iiij euangiles, a couuertures de perles et cloans (agrafes) d'or et de perles, en j estuy de cuir couuert de drap d'or vert.

(1) Il est ici question des livres de la Duchesse Marguerite de Flandre, veuve de Philippe-le-Hardi. Tous les meubles et joyaux de cette Princesse étaient renfermés dans une quantité considérable de coffres. Les livres remplissaient trois coffres, comme nous le verrons par la suite de cet inventaire.

Item. IJ *Breviaires* de l'uzaige de Rome, l'un grant et l'autre petit.

Item. J aultre liure ouquel le *Kalendrié* est au commenchement, et après y sont pluiseurs ymaiges de Nostre Seigneur, Nostre Dame et de pluiseurs Sains et Saintes, sans escripture.

Item. J aultre liure noef, sans cloans, où sont pluiseurs *Messes*, couuert de vermeil.

Item. J *Psautier*.

Item. Vnes grandes *Heures* de nostre Dame, en j grand coffre garni d'argent.

Item. Vnes aultres grandes *Heures*, en une bourse de veluyau vermeil.

Item. J aultres *Heures*, couuertes de cuir vermeil, a cloans de verde soie et d'or, en j sachet blanc.

Item. Vnes aultres *Heures*, couuertes de satin vermeil, à cloans d'or et tissus batus à or.

Item. Vnes aultres *Heures*, couuertes de satin pers (bleu très-foncé), a cloans d'or et garnis de perles.

Item. IJ petites *Heures*, d'vne fachon, couuertes de drap de damas, a cloans d'or.

Item. Vnes grandes *Heures*, de cuir rouge, couuerte, a cloans d'or, et a j pençoir garni de IX grosses perles, mises en une viez boursse de veluyau noir.

Item. Vnes aultres petites *Heures*, couuert d'un drap d'or vert, a cloans d'or.

Item. Vnes aultres petites *Heures*, couuertes de satin noir, a clouans noirs, garny de iij perles, et en y a j perdu.

Item. Vnes aultres petites *Heures*, couuertes de drap de soye inde, a ij clouans d'or.

Item. J petit liuret de ij *Euangiles* et les *Heures* de la croix, a couuerture garnie d'or et de lviij perles grosses; en j estuy de camelot, a vne grosse perle et j bouton de menues perles.

Item. J petit liure de plusieurs *Orisons* en latin et en françois, couuert de drap de soye noir, en j estuy de hauteliche (ouuré) de P. et M.

Item. J aultre liure en roumant *de la Mortalité des nobles Hommes, sur le Ju des Eschiers*, couuert de drap de soye, et a flourettes blanches et vermeilles, a clouans d'argent doré, sur tissus vert.

Le titre abrégé de cet ouvrage est fautif, il n'est pas question ici de *mortalité*, mais de *moralité* des nobles hommes; les leçons de morale sont puisées dans la marche du jeu des échecs. Ce livre a d'abord été composé en latin par un auteur incertain, puis il a été traduit en français par frère Jehan de Vignay, religieux, qui écrivait sous le règne de Philippe de Valois, et qui dédia la traduction dont il s'agit à Jean, fils aîné de ce prince. Ce jeu des échecs, appliqué à la moralité des nobles hommes et des gens du peuple, contient 102 chapitres, et est un dialogue entre Mélibée et Prudence. Sinner parle dans ses *Extraits de quelques Poésies des* XII, XIII et XIV^e *siècles*, pp. 68-86, d'un livre intitulé: *Li solais dou jeus des échas, c'est assavoir li enseignemens et la doctrine des mours des nobles homes et lour maintiens dou peuple comun.* Cet ouvrage, qui est de la fin du XIII^e siècle, a beaucoup de rapport avec le livre mentionné plus haut; mais d'après l'extrait qu'en donne Sinner, il ne paraît pas qu'il soit en dialogue. Il pourrait bien être du dominicain Jacques de Cessoles

(*Jacobus de Cessolis*, que quelques-uns ont nommé Jacques de Courselles); il était picard et écrivait en 1290. Au reste jadis ce sujet a été souvent traité, comme leçon de morale. On connaît encore une traduction de l'ouvrage latin, sur les échecs, faite par Jehan le Ferron, dominicain, du XIV^e^ siècle.

Item. J aultre petit liuret de pluseurs *Orisons* en roumant, couuert de drap de damas vermeil, a clouans d'or, sur tissus batus d'or.

Item. J aultre liure de pluiseurs *Orisons* en roumant, couuert de satin noir, a clouans d'or sur tissu vers, ouuré de P. et M. batus à or.

Item. J aultre liuret de *Orisons* en roumant, escript de lettre courant, a couerture de cuir noir, et clouans d'argent doré, mis en une bourse de soye, auouec le liure précédent.

Item. J aultre liuret de pluseurs *Orisons*, historié d'ymaiges, couuert de cuir rouge, a clouans d'argent doré, et au pençoir des enseignes iiij petites perles et ij mauuaises pierres, mis en une bourse vermeille.

Item. Vnes *Heures* où sont pluseurs *Orisons* en flameng, et j aultre petit liuret du *Psautier* Saint Jérome abrégié, couuert de cuir rouge, sans clouans, mis en vn sachet bleu de toille.

Item. Vnes *Heures* de drap de soye vermeille, a clouans d'argent doré, sur tissus vert, et j aultre petit liure d'*Orisons* en franchois, sans clouans, auoec plusieurs roles (pages) d'*Orisons*, une viesle *Patrenostre* et aultres escriptures, mises audit sachet.

Item. J liure ouquel est traitié de *Médecine*.

LIVRES ET ROUMANS EN iij COFFRES
DONT L'UN EST SIGNIET A. E. (1).

PREMIÈREMENT. Vn liure de *Drois*, en roumant, seigné dessus : le liure *Jehan de Jus*.

ITEM. J liure des *Fabliaux*.

ITEM. J liure *de la Foy*, et d'aultres choses.

ITEM. Le Roumant de *Sédrat*.

Ce doit être *Sidrac* et non *Sédrat*. Dans l'inventaire des livres de Jean, Duc de Berry, qui furent trouvés à Meun-sur-Yevre et à Paris, après sa mort en 1416, lequel inventaire était dans la bibliothèque Sainte-Geneviève, il existait un livre intitulé : *Sidrac, lequel liure fut donné à mon Seigneur à estraines le premier jour de l'an* 1403, *par Messire Guillaume de Boisratier, à présent arceuesque de Bourges.*

ITEM. J liure de *Balades* et *Virelays*.

ITEM. J liure *du Castelain de Couchy*.

L'auteur de l'histoire du Châtelain de Coucy est inconnu, et les manuscrits en sont fort rares. Il n'en existe qu'un à la bibliothèque du Roi, sous le titre suivant : *Li Roumans dou Chastelain de Coucy et et de la dame du Fayel*. M. Crapelet, si connu par son goût éclairé pour les anciens monumens de notre langue, vient d'en donner une magnifique édition avec une traduction en prose, travail extrêmement pénible ; je dis traduction, car cette vieille langue des Trouvères, est peut-être moins facile à rendre en français qu'une langue ancienne ou étrangère, sans parler du caractère gothique souvent indéchiffrable. L'édition de M. Crapelet a pour titre :

« L'HISTOIRE du Châtelain de Coucy et de la dame de Fayel, » d'après le manuscrit de la bibliothèque du Roi, et mise en fran-

(1) Ce titre est dans l'inventaire.

» çais par G.-A. Crapelet, imprimeur, chevalier de la Légion-
» d'Honneur, membre de la société royale des antiquaires de
» France. *Paris, de l'imprimerie de Crapelet, rue de Vaugirard,*
» *n° 9, 1829, 1 vol. gr. in-8°, Jésus vélin, de* xx-427 *pag. avec*
» *deux fig. et fac simile de l'écriture du manuscrit.* »

Ce superbe volume est composé, 1° d'une préface bien faite sur le sujet du livre et sur ceux qui ont discuté le fait, soit comme historique, soit comme romanesque, tels que Dubelloy, Laborde et Legrand d'Aussy, V. pp. j-x; 2° de la description détaillée du manuscrit de la bibliothèque du Roi, et un mot sur deux manuscrits portés dans les inventaires des livres de Charles VI, V. pp. xj-xvj; 3° *Du Lai de la Dame dou Fael,* avec la traduction, V. pp. xvij-xx; 4° du texte du Roman, en 8244 vers, avec les deux fig. et le *fac simile* de l'écriture du manuscrit, V. pp. 1-272; 5° enfin, de la même histoire mise en français moderne (prose) par M. Crapelet, avec des notes très-curieuses sur les usages du temps et sur les diverses familles dont il est parlé dans l'ouvrage, V. pp. 273-427.

Dire que les soins les plus minutieux ont été donnés à l'exécution typographique de ce riche monument, soit pour la correction, soit pour la justification, soit pour la disposition gracieuse des titres; dire que le matériel du livre ne laisse rien à désirer pour la netteté du caractère, pour la couleur uniforme de l'encre, pour la blancheur, la pureté et la solidité du papier; dire enfin que rien de tout ce qui peut relever la beauté et l'éclat d'un chef-d'œuvre, n'a été ni négligé ni épargné, c'est ne rien apprendre de nouveau aux amateurs, habitués depuis longtemps à apprécier les titres aussi nombreux que brillans et solides, sur lesquels repose la réputation de M. Crapelet.

ITEM. J liure *de Sebille d'Ayeut et de Helie.*

C'est sans doute le Roman d'Aiol, où figure un Elie, comme le prouvent ces trois vers tirés de la fin du Roman :

En borgonge s'enva li riche dus elie
Ensamble o lui aiol le cheualier nobile
Senmainent mirabel a moult grant cheualcie....

ITEM J liure *de Médecine.*

ITEM. J liure *du Saint Gréal.*

Ce Roman qu'on attribue à Robert de Borron, ou qui est peut-être de Gautier Map, a été mis en vers par Chrestien de Troyes, vers la fin du XII^e^ siècle.

Le saint *Gréal*, ou *Gréaal*, ou *Graal* (car on le trouve écrit de ces trois manières), est, selon l'auteur du Roman, un vase dans lequel Jésus-Christ a mangé l'agneau pascal avec ses disciples. Joseph d'Arimathie l'emporta chez lui, et après avoir enseveli le corps du Sauveur, il mit dans le *Graal* le sang et l'eau qui découlaient de ses plaies et de son côté. Passant en Angleterre, Joseph y porta le vase précieux, et *chrestienna* toute cette contrée. Il en confia la garde à un de ses neveux; mais par la suite le *Gréal* fut perdu; plusieurs chevaliers entreprirent de le retrouver; c'est le sujet d'un autre Roman intitulé : *La Queste du Saint Greal*, et d'une partie des aventures du Roman de *Perceval*. (V. Sinner, pag. 29; et M. de Roquefort, *De l'Etat de la Poésie françoise dans les XII^e^ et XIII^e^ siècles*, pag. 153.)

ITEM. J liure de *l'Histoire de Troyes.*

Les titres de livres ont été inscrits dans cet inventaire si précipitamment et avec tant de négligence, que je ne fais aucun doute que celui-ci ne soit *le Recueil des Hystoires de Troyes, composées par vénérable homme Raoul le Feure, chapellain de mon très redoubté Seigneur Monseigneur le Duc Philippe* (le Bon) *de Bourgoingne, en l'an de grace mil cccc lxiiij*, in-fol. Ce superbe manuscrit existait dans la bibliothèque du duc de la Vallière, et a été vendu 720 fr. en 1784. Il est enrichi de 123 miniatures, parmi lesquelles il y en a deux fort singulières et qui prouvent l'ignorance des peintres du XV^e^ siècle : celle qui est *fol.* 6 représente un évêque, en habits pontificaux, donnant la bénédiction nuptiale à Saturne et à Cybèle, et celle du *fol.* 33 offre Jupiter et Junon recevant aussi la bénédiction nuptiale dans une église catholique où l'on voit un Calvaire.

Dans le prologue, l'auteur donne ainsi la division de son ouvrage :

« Ou premier liure, je traicteray de Saturne et de Jupiter, de » l'aduenement de Troyes, et des faits de Parseus et de la mer-

» ueilleuse nativité de Hercules, et de la premiere destruction » de Troyes.

» Ou second, je traicteray des labeurs de Hercules en demons- » trant comme Troyes fut reediffiee et destruitte par le dit Her- » cules la seconde fois.

» Et ou tiers, je traicteray de la derniere et generalle destruc- » tion de Troyes faicte par les Gregois a cause du rauissement » de Dame Helaine et y adjousteray les fais et grans prouesses du » preu Hector et de ses freres. Et aussi traicteray des mervil- » leuses auantures et perils de mer qui aduinrent aux Gregois en » leur retour, de la mort du noble Roy Agamenon qui fut duc » de l'ost *(chef de l'armée)* et des grans fortunes du fort Roy » Ulixes et de sa merueilleuse mort. »

Item. J liure de *Veu du Pan* (du *Vœu du Paon*).

Item. Le liure *des Gherres de Constantinoble.*

Item. Le liure des *Cent Balades.*

Item. Le liure *de la Complainte Nostre-Dame* et d'aultres coses.

Item. Le liure de *Bestiaire.*

On connaît deux ouvrages sous le nom de *Bestiaire:* l'un, en vers, par un nommé Guillaume, qui se dit clerc et normand, et qui l'a composé vers 1209; c'était un habile naturaliste, car il nous apprend que la belette conçoit et met bas par l'oreille; que l'aigle se rajeunit en se brûlant aux rayons du soleil; qu'on ne peut prendre la licorne qu'en faisant marcher vers elle une fille qui a la gorge nue, etc. Le second *Bestiaire,* en prose, est d'un nommé Richard de Furnival, chancelier de l'Eglise d'Amiens, au temps de Saint-Louis et qui est un peu postérieur à Guillaume. Son traité ne vaut pas mieux que le précédent. Comme l'auteur y parle de galanteries, quelques-uns l'ont surnommé *Bestiaire d'amour* pour le distinguer de l'autre.

Item. J aultre liure *des Veux du Paon.*

ITEM. Le liure de *Ruth et de Thobye*, et d'aultres coses.

ITEM. Le liure de *Lanselot* (sic) *du Lac.*

ITEM. Le liure de *Machaut.*

ITEM. Le Roumant d'*Ogier.*

ITEM. La *Vie Saint Grégoire.*

ITEM. Le Roumant de *Basin*, et d'*un Boucher d'Abbeville.*

Le fabliau du Boucher d'Abbeville est très-plaisant. Duverdier dit, dans sa *Bibliothèque française*, tom. II, pag. 246 : « Huistaces d'Amiens a fait le fabel du Boucher d'Abbeville, qui fait » manger à un doyen rural d'Abbeville un sien mouton, et promettant la peau à la Chambrière, puis à la g.... (ménagère) » du doyen, abuse de toutes deux, et encore se fit payer la même » peau au doyen. » Il renvoie à Fauchet, *chap.* 102.

ITEM. Le liure *des Enseignemens des Philozophes.*

ITEM. Le liure *du Buisson d'Enfance*, et le *Mirouer des Estas du Monde.*

ITEM, Vn aultre liure *des Cent Balades.*

ITEM. Le Roumant de *Emery de Narbonne*, *Guillaume d'Orange*, et de *Renouart au Tinel.*

C'est le roman *d'Aymeri de Narbonne et de Guillaume d'Orange, surnommé au court-nez*, attribué en partie à Adenez, dit le Roi, par la Curne de Sainte-Palaye. Ce roman avec toutes ses branches a plus de 77,000 vers. V. la Vallière, n° 2735, tom. II, p. 223; et tom. I, p. 26 du *Suppl.*

ITEM. Le liure de *Bestiaire* et de *Saint Jehan Paul.*

ITEM. Le liure *de la Voie d'Enfer et Paradis.*

Raoul de Houdanc qui vivait sur la fin du xij^e^ siècle, a fait *la*

voyage d'Enfer et *la Voye de Paradis*. Est ce l'ouvrage annoncé ici? Un autre auteur, anonyme, a fait un poème de 4442 vers intitulé: *Chest le liures de la Voye de Infer*, in-fol.

ITEM. Le Roumant *de la Chapete Martinet.*

Je ne connais aucun livre sous ce titre qui est sans doute fautif.

ITEM. Le liure *d'Astronomie.*

ITEM. Le liure en papier de *Jehan et Mandeville.*

Il est présumable que c'est l'ouvrage connu sous le titre suivant: «Ce liure est appellé Mandeuille, et fut fait et composé » par M. Jehan de Mandeuille, chevalier natif d'Angleterre, de » la ville de Saint Alein; et parle de la terre de promission, c'est » assauoir de Jherusalem, et de plusieurs aultres isles de mer et » les diuerses et estranges choses qui sont esdites isles. »

A la fin de l'ouvrage on lit :

«Cy finist ce très plaisant liure nommé Mandeuille parlant » moult autentiquement du pays et terre d'oultre mere.»

ITEM. Le liure de Messire *Gasse.* (Sur la Chasse).

ITEM. Le liure *de la Propriété des Pierres.*

ITEM. J Petit Viez *Roumant* Mauluais.

AULTRES LIURES ET ROUMANS
OU COFFRE A. M. (1)

PREMIÈREMENT. J liure des *Fabliaux.*

Cet ancien genre de composition, qui consistait en petites historiettes, contes, nouvelles, en vers, était très-commun dans les xij^e^, xiij^e^, et xiv^e^ siècles. Legrand d'Aussy en avait publié un recueil, trad. ou extr., 1779, 3 *vol. in*-8°, et Contes dévots, 1781, 1 *vol. in*-8°. — Nouv. édit., 1781, 5 *vol. in*-18. Mais ces deux

(1) Ce titre est dans l'inventaire.

éditions sont totalement effacées par une troisième que vient de donner M. Renouard père, avec le goût et tous les soins dont il est capable, et dont il a donné déjà tant de preuves dans les nombreux et beaux ouvrages qu'il a publiés. Cette nouvelle édition, aussi remarquable par son exécution typographique qu'intéressante par le fond du sujet beaucoup plus ample et très-amélioré, est intitulée :

« Fabliaux ou Contes, Fables et Romans du xij^e^ et du xiij^e^ siècles, » traduits ou extraits par Legrand d'Aussy ; 3^e^ édition considérablement augmentée ; (éditeur M^r^ A. A. Renouard). *Paris, de* » *l'imprimerie de* P. *Renouard ; chez* J. *Renouard*, libraire, 1829, » 5 *vol. in*-8°, *pap. cavalier vélin, avec* 18 *grav. d'après Moreau et* » *Desenne.* »

Un exemplaire rempli de corrections et d'additions de la main de Legrand, a singulièrement contribué à la perfection de ce nouveau travail ; et l'éditeur, par ses soins et des vérifications scrupuleusement exactes, a fait de cet ouvrage un superbe monument, qui non seulement éclipse les éditions précédentes, mais qui peut figurer dans les plus beaux cabinets, à coté de ce qu'ils renferment de plus curieux sous tous les rapports. On trouve à la fin de chaque volume, en ancien langage, un choix de ce que présente de plus intéressant le texte pur des Fabliaux mis en prose dans le volume. Les gravures sont très-belles ; elles rendent les seènes avec beaucoup d'esprit, de finesse et de mouvement. Enfin ce livre offre un tableau aussi vrai que pittoresque de ce que l'on appelle le bon vieux temps, et, nous reportant au langage et aux mœurs de ces siècles si reculés, il nous fait éprouver une sorte de jouissance à les rapprocher de la langue et des mœurs actuelles.

Item. J liure *de Saladhin et de la Prise de Constantinoble.*

Item. Le liure de *Pélérinaige de la Vie humaine.*

Guillaume de Guilleville, né en 1295, moine de Chaalis, ordre de Citeaux, près de Senlis, a composé en vers de huit syllabes un poëme en trois parties distinctes qu'on appelle *le Roman des trois Pelerinaiges, c'est assavoir le Pélerinaige de l'Homme sur*

terre (en 1330), *celui de l'ame séparée du corps et celui de Jésus-Christ* (terminé en 1358). Pierre Vigin, religieux de Clairvaux, a revu les éditions postérieures. Mais peu après la mort de ce Guilleville, en 1364, Jehan Gallopez d'Angers avait mis en prose le premier Pélerinage sous le titre de *Pelerinaige de la Vie humaine;* c'est celui dont il est ici question.

ITEM. Le *Roumant du Roy Arthus et Lancelot du Lac.*

Le P. Labbe, dans sa *Nova Biblioth. Manuscriptorum*, p. 309, dit que le roman de Lancelot a été mis en français par Robert de Borron, par le commandement de Henri, Roi d'Angleterre. Ce doit être Henri II, mort en 1189. Je crois qu'il a été traduit du latin, de Gautier Map, quoique M. de Roquefort dise qu'il a été mis en français par Gautier. Ce même Gautier avait fait aussi le Roman de *la Mort du Roi Arthus*, dernière partie des Romans de la Table ronde.

ITEM. Le liure *du Gouvernement des Princes.*

ITEM. Le liure *des Anchiens Pères et des Philosophes.*

ITEM. Le *Roumant de la Rose.*

ITEM. Le liure *de Cléomades.*

Ce Roman est d'Adenez le Roi, également auteur d'*Ogier le Danois*, car il dit au commencement du livre de *Cléomades :*

Jou qui fis d'ogier le danois
Et de biertain qui fut ou bois,
Et de buenon de commarchis,
Ai un aultre liure raemplis
Moult merueilleux et moult diuers.....

L'auteur avoue, dans ce Roman, qu'il doit à Marie de Barbant, Reine de France (femme de Philippe (III) le Hardi, en 1274), et à une grande Dame nommée Blanche, ce qu'il y a de

meilleur audit Roman, comme ayant été dicté par elles-mêmes. Ce roman a dû être composé vers 1262.

Cet Adenès était un écrivain fécond; outre les Romans de *Berthe*, d'*Ogier*, de *Buenon* de *Commarchis* et de *Cléomades*, mentionnés ci-dessus, on lui doit encore ceux de *Doolin de Mayence* et de *Maugis d'Aigremont*, qui, tous rimés, ont été par la suite mis en prose.

ITEM. Le liure des *Aueugles*, en franchoys.

ITEM. Le liure du *Reuclus de Moyliens.*

ITEM. Le liure du *Barit* et d'aultres pluseurs choses.

ITEM. Le *Roumant Renart.*

L'allégorie du Renard a été l'un des sujets les plus féconds pour nos romanciers du XIII^e^ et du XIV^e^ siècles. On trouvera dans le tom. V des *Notices et extraits des Mss. de la Bibliothèque du Roi*, pp. 294-357, une analyse de tous les ouvrages qui ont paru sous le nom de *Renard*, tels que le *Renard* proprement dit et toutes ses suites ou *branches*, par Perrot de Saint-Cloot et autres, pp. 294-320; le *Nouveau Renard*, par Gélée ou Giélée, de Lille, pp. 321-328; *Renard le bestourné*, par Rutbeuf, pp. 328-329; et *le Renard contrefait*, par un anonyme, pp. 330-356. Les analyses de ces fictions allégoriques sont curieuses en ce qu'elles peignent bien l'esprit du temps.

ITEM. Le liure de *Messire Guillaume des Bares, et des* vij *Saiges.*

Ce Roman *des sept sages* ou *le Dolopatos*, a été mis en vers par un nommé Hébers, qui prend le titre de clerc, et qui l'a translaté du latin d'un moine de l'abbaye de Haute-Selve, nommé Dom *Jehans*, par ordre du Roi Philippe de France, pour son fils Loys, également Roi; on croit que ce Loys est Louis VIII, père de Saint-Louis.

On ne connaît point de livres qui aient été traduits en autant de langues et sous autant de formes différentes que le *Dolopatos*. On le dit composé par un Indien nommé Sendebad, qui vivait

un siècle avant Jésus-Christ. Il a été traduit en persan, en arabe, en hébreu, en syriaque, en grec, plusieurs fois en latin, en rime et en prose française, en flamand, en allemand, en anglais, en italien, etc.

ITEM. La *Bible* en franchoys.

ITEM. Le liure du *Roi Meliandus.*

Je présume que c'est le Roman de *Meliadus* que Girard ou Girardin d'Amiens rima au récit d'une grande Dame, vers l'an 1260, comme on le voit dans les *Bibliothèques françoises* de Lacroix du Maine et Duverdier, *tom. I*, p. 292, et *tom. IV*, p. 55. Le *Catalogue* de la Vallière annonce, tom. II, p. 613, *le livre du Roi Meliadus le Léonnoys*, translaté du latin par Rusticien de Pise.

ITEM. La *Légende dorée.*

ITEM. Le Roumant *de la Dame à la Cicoigne.*

ITEM. Le liure *des Propriétés des Choses.*

ITEM. Le liure *du Saint Gral*, est très crant et galhant (c'est-à-dire très-grand et élégant).

ITEM. Le Roumant *de Cléomades, de Robert le Diable*, et d'aultres choses.

Le Roman de *Robert le Diable* renferme environ 5,070 vers; il est destitué de fondement historique. On croit que l'auteur a eu en vue Rollon ou Raoul, premier Duc de Normandie, appelé Robert Ier, après qu'il se fut fait baptiser en 1192. Avant sa conversion il était très-méchant, mais il changea dans la suite et devint un Prince bon et sage.

ITEM. Le liure *d'Amours.*

ITEM. Le liure de *Caton*, en franchois.

ITEM. Le liure de *Boece de Consolacion.*

Il a été *translaté de latin en françoys, par Maistre Jehan de*

Meun, à la requeste du Roy de France Philippe-le-Quart (Philippe-le-Bel); et on doit lire à la fin du manuscrit cette souscription : *Ci finist le souuerain lyure Boece de Consolacion, selon la translacion de tres excellent orateur Maistre Jehan de Meun.*

ITEM. Le liure des *Miracles de Nostre-Dame.*

Cet ouvrage doit être de Gautier de Coinsi, et composé de deux livres de miracles; le premier en renferme 35 et le second 24.

ITEM. Le liure de *Mapmonde*, et aultres choses.

L'auteur de ce poëme, composé en 1245, est Gautier de Metz. Ce livre est aussi appelé *l'Imaige du Monde*, et *Traité de Clergie* (science). C'est une description des sept arts libéraux, du Ciel, de la Terre et de la Mer. Dans un article de ce poëme, l'auteur classe ainsi les sept arts libéraux : La grammaire, la dialectique, la rhétorique (c'est ce qu'on appelait le *trivium*), puis l'arithmétique, la géométrie, la musique ou chant d'église et l'astronomie (ces quatre arts-ci formaient le *quadrivium*). Le plus grand effort de l'esprit humain, dans le moyen âge, était de posséder le *trivium* et le *quadrivium*.

ITEM. J *Roumant* en papier.

ITEM. Les *Cronicques de Flandres.*

ITEM. Le Roumant *du Roy Bauduin de Jherusalem.*

ITEM. Le liure *des Auctorités du cheualier au lion*, et d'aultres choses.

ITEM. Le liure des *Prouverbes* et des xij *Mois.*

ITEM. J *Grel* (Graduel) noté.

AULTRES LIURES ROUMANS
OU COFFRE A. O. (1)

PREMIÈREMENT. La *Bible en françois.*

(1) Ce titre est dans l'inventaire.

Item. J liure de *Cronicques de France.*

Item. La *Légende dorée.*

Item. Le Roumant *du bon Larron, de l'estat du monde* et d'aultres choses.

Item. Deux *Breuiaires*, notés.

Item. Le liure Merlin.

C'est ce fameux enchanteur qui, selon le Roman, naquit en Angleterre du commerce d'un démon avec une fille vierge, et qui servit long-temps le roi Arthus par sa science magique. Ce Roman est attribué à Robert de Borron. (V. le *Catalogue* de la Vallière, n° 3994.

Item. Le liure de *Cassidoine.*

Item. Le liure de l'*Espermache* aultrement du *gouuernement du monde.*

Item. J Roumant *de Batailles.*

Item. IIJ aultres Roumans en papier.

Item. IIIJ grans liures de *droit ciuil*, est assauoir j *Code*, vne *Digeste* uielle, vne *Digeste* noeuve, et j *Inforsade*, (infortiat, seconde partie du Digeste).

Item. La *Somme d'Asse.*

Item. Le liure d'un docteur appellé *Nue.*

Item. Le liure des expositions des *Euangilles*, en roumant.

Item. J liure *des Esbattemens.*

OULTRE L'INUENTOIRE (1).

Premièrement. J *Messel*, couuert de cuir rouge, a clouans d'argent, aux armes de Madame.

---

(1) Ce titre est dans l'inventaire.

ITEM. J aultre *Messel*, couuert de blanc cuir, a une croix dessus.

ITEM. Vnes *Cronicques de France.*

Cet ouvrage doit être la traduction française des célèbres *Chroniques de Saint-Denis*, dont Guillaume de Nangis, moine de cette abbaye, est le premier auteur, suivant La Curne de Sainte-Palaye. On doit y trouver presque mot à mot la traduction qu'il avait donnée de sa propre Chronique latine, et qu'il avait menée jusqu'à l'an 1275; d'autres auteurs l'ont continuée jusqu'en 1380, et c'est sans doute cette *Chronique*, avec une de ces continuations, qui forme le volume qui est annoncé ici.

Voici le début de cette Chronique :

« Pource que moult de gent et mesmement li hault homme et » li noble qui souuent viennent en leglise de Monseigneur Saint » Denys de France ou grant partie des vaillans Roys de France » gist en sepulture desirent a congnoistre et a sauoir la naissance » et dessendue de leur tres haulte generacion... Je frere Guille » de Nangis ay translate de latin en francois ce que iauoie autre- » foiz fait en latin selon la forme d'un arbre de generacion desdiz » Roys pour ce que cil qui latin nentendent puissent sauoir et » congnoistre dont si noble gent et si beneurense lignee descendi » et vint..... »

ITEM. Le *Somme Le Roy.*

ITEM. *Séquences*, notées.

Le mot *Séquences* signifie *Répons*, terme de liturgie.

ITEM. J *Gret* (Graduel).

ITEM. J Roman A. J. Y.

ITEM. J liure pour les Dames.

ITEM. J liure d'*Amours*, signé A. B.

ITEM. Vn petit liure parlant de Dieu. A. L.

ITEM. J liure d'*Esbattement*. P. R.

ITEM. Le liure de l'*Eschielle du Chiel.*

ITEM. Le liure de *Médeeine.*

J Roulle d'*Esbatement.*

Giomancie d'Esbatement (1).

EXTRAIT DE L'INVENTAIRE DE 1423 (2).

ITEM. Le liure de Vincent, appellé *Spécule ystorial*, dont il y a deux volumes couuert de vert, dont le pre-

(1) C'est par cet article que finit la liste des livres compris dans l'inventaire de Marguerite de Flandres, veuve de Philippe-le-Hardi; lequel inventaire a été dressé en 1404, en présence du tabellion Nicaise Buridan, qui en a délivré une copie en 1413. La suscription de cette copie est d'une orthographe assez singulière pour être rapportée ici textuellement :

« Jou Nichases Buridan, prestres, tabellions apostoliques et » impériaulx, ait fet escripre ceste presente coppye de l'inuen- » toire des biens demourez du déces de feue tres haulte et pois- » sant Princesse et Dame Madame Marghrite de Flandres, » Ducesse de Bourgoingne, Contesse de Flandres, d'Artoys et » de Bourgoingne, Palatine Dame de Salins et de Malines, a » lequel inuentoire faire et prisié d'aucuns desdits biens je fus » présens comme tabellions ou notaires publiques ad ce appelés » par vénérables et discrets Mess. les commissaires nommés au » coumencement de ce dict inuentoire, et en tesmoing de ce j'ay » mis mon signe manuel au premier et au derrenier feuillés des » coyers de ceste dicte presente coppie faicte a Arras l'an mil » iiij^c et xiij, ce viij^e jour du mois de septembre.

» *Signé* BURIDAN. »

(2) Cet inventaire est celui de Marguerite de Bavière, veuve de Jean-sans-Peur.

mier contient treze liures et le deuxiesme huit liures, et pour auoir le dit *Spécule* tout entier, il y fault ung volume qui doit contenir unze liures.

Le Vincent dont il est ici question est Vincent de Beauvais, dominicain, qui écrivit, par ordre de Saint-Louis, divers ouvrages en latin sous le titre de *Speculum* (ou *Miroir*), tels que *Speculum doctrinale*, *Speculum naturale*, *Speculum morale* et *Speculum historiale*. Ce dernier seul, qui comprend l'histoire universelle depuis la Création jusqu'à l'an 1244, a été traduit en français dès le XIV^e^ siècle, par ordre et pour l'usage de Jeanne de Bourgogne, première femme de Philippe (VI) de Valois, par Jehan de Vignai, sous le titre de *Specule ystorial*. Cette traduction a été corrigée et imprimée à la fin du XV^e^ siècle et au commencement du XVI^e^, sous le titre de *Miroir historial*, en 5 *vol. in-fol., goth.*

Item. Le liure *des Veufs* (Vœux) *du Paon* et *des Restors.*

Ces deux ouvrages sont à la suite du célèbre Roman d'*Alexandre* et en forment les troisième ou quatrième branches. On ignore qui en est l'auteur; mais il paraît que ces suites étaient peu estimées dans le temps, car Philippe de Maizières dit dans son *Songe du vieil Pelerin*, composé pour l'instruction de Charles VI : « Comme les bourdes des veuz du paon qui nagaires furent com-» posées par ung legier Compaignon ditteur de chanssons et de » virelays qui estoit de la ville d'Araines. » On présume que ce *Legier Compaignon* était un certain Brisebarre qui se nomme lui-même au commencement d'une des branches d'Alexandre, et qui vivait en 1327. Dans le titre rapporté ci-dessus, au lieu de *des Restors*, il faut *du Restor*, c'est à-dire *du Retour du Paon*, ou plutôt *du Retour des Chevaliers qui ont fait vœu sur le Paon*. Ce *Retour du Paon* est la dernière branche du Roman d'*Alexandre*.

Item. Le liure de *Renart.*

Item. Vnes petites *Heures de Nostre-Dame*, couuerte de veloux vert, a soleil de perles et deux fermaulx

d'or dont l'un est rompu, mise en vne bourse faitte a l'esguille ouurée d'or et de soye.

Item. Vng petit liure de la *Passion Nostre-Seigneur*, couuert de menues perles et de petites pierres bleues à deux fermaulx d'or, où il a en chascun fermal deux petites esmeraudes, deux petites vermeilles, vne perle ou milieu et deux aultres petites perles.

Item. Vnes *Heures de Nostre-Dame*, bien richement enluminées, couuertes de veloux noir figuré, a deux fermaulz d'or tout plain.

Item. Les belles *Heures* de madicte Dame, a deux fermaulx d'or, armoyez aux armes de Monseigneur de Berry, a tixu de soye, semé de fueilles de treffle; l'vn desdits fermaulx garnj de deux grosses perles rondes et vng balay plat ou milieu, et l'autre fermail garnj d'vne perle et d'vn saphir plat; en icellui fermail fault une perle.

Item. Esdites *Heures* a ung tuyau d'or a tourner les fueillez, garnj de deux perles et ung petit ruby ou milieu; lesquelles *Heures* sont couuertes d'une chemise de satin noir.

Item. Vng *Psaultier* hystorié et enluminé, garnj de deux fermaulx d'argent dorez armoiez d'azur, a vne aigle d'or a deux testes, ongle de guelles, ouquel a vng tuyau d'argent doré pour tourner les fueillez a trois escussons desdites armes, couuert d'une chemise de véluyau vermeil.

Item. Vnes petites *Heures de Nostre-Dame*, où il a vne Veronique atachée dedans, a deux fermailz d'ar-

gent, dorés, armoiez des armes de Bourgoingne, couuerte d'vne chemise de drap d'or vermeil.

Item. Unes aultres *Heures de Nostre-Dame*, ystoriées de pluseurs ystoires, garnies de deux fermaulx d'or, armoyez aux armes de madite Dame, couuerte d'une chemise de satin, signé a fueilles vert.

Item. Vng aultre *Psaultier* de grosse lettre encienne, au commancement duquel a dix ystoires, a fermaulx d'argent dorez, couuert d'une chemise de fil ouuré à l'esguille.

Item. Vnes aultres *Heures de Nostre-Dame*, a fermaulx d'argent, couuertes de satin noir, baillé a Mr le Bailli pour porter a Monseigneur.

Item. Vng petit liure de pluseurs *Oroisons*, couuert de semances de perles et de petites pierres bleues, armoié sur les couuertures d'un costé aux armes de Flandres et de France, et de l'aultre costé aux armes de France et de Flandres, ouquel a ung petit tuyau à tourner les fueillez et trois boutons d'or; ledit liure mis en vne viesle bourse par maniere d'esteuf *(en forme de balle, ballon)*, où il a une sainture garnie de boucle et de mordans d'argent, armoyé aux armes que dessus.

Item. Vng autre petit *Psautier*, sens fermaulx, couuert de vielz veloux vermeil.

Item. Vnes bien petites *Heures*, en françois, de pluseurs *Oroisons*, a deux petits fermaulx d'argent, armoiez aux armes de madite Dame, couuertes d'vne chemise de drap de damas vert.

Item. Vng beau petit *Breviaire*, à demj temps, couuert de cuir rouge, a deux fermaulx de loitton.

Item. Vng liure de *Boece*, couuert de drap de damas noir, a fermailz d'argent dorez.

Ce doit être *le liure de Boece de Consolacion*, traduit par Jean de Meun dont nous avons parlé plus haut.

Cet ouvrage n'a rien de commun avec un *Poëme en vers Romans sur Boece*, dont le célèbre M. Raynouard, de l'Institut, a donné un précieux fragment de 257 vers (c'est tout ce qu'il en reste), et qui est accompagné d'un *fac simile*, du texte figuré, avec des notes, du texte rétabli en vers et d'une traduction, ouvrage qui a dû coûter des peines et des soins infinis. (V. le bel ouvrage intitulé : *Choix de Poésies originales des Troubadours*, tom. II, pp. CXXVIJ-CXXXVI, et le tirage à part du même fragment, *Paris*, 1817, *in*-8° *de* XI-47 *pag.*

Item. Le liure de *Lancelot*, tout enystorié et bien escript, couuert de veloux vermeil, et fermaulx de cuivre doré.

Item. Le liure *des Propriétez des Choses*, a fermaulx d'argent esmailliez de prophêtes, couuert de veluaul vermeil.

Item. Ung viez Romant de *Godeffroy de Buillon.*

Le vrai titre de cette Chronique qui finit à l'an 1261 est : « Ci » commence li Romans de Godefroi de Buillon et de Salehadin » et tous les Roys qui ont esté jusques a Saint Loeys qui derre- » nierement fu et de leurs fais et de Pierre l'Ermite qui premiers » esmut le pueple et premierement touz les sains lieus de la terre » de Ihrlm et de la contrée d'entour et sont ces Croniques orde- » nées sus touz les fais d'oultremer. »

Voici le début de cetteChronique :

« Ci poez vous sauoir les sains lieus de la terre de Iherusalem, » en Iherusalem a j saint lieu couuert d'une pierre ou Salemons » escrit le liure de Sapience. Et iluec meisme entre le temple et » l'autel el mabre deuant fu li sans *(le sang de)* Zacharie le pro- » phête espanduz. Jluec pres est la pierre ou li Iuyf venoient » chascun an et l'oignoient doile doliue..... »

Item. Vng aultre gros liure, tout en flamant.

Item. Vng *Missel* cothidien *(de tous les jours)*, couuert de satin noir, dont les fermaulx sont d'argent.

Item. Vng autre *Missel* à l'usage de Rome.

Item. Vng *Anthiphonier* noté, à l'usaige de Paris, couuert de cuir blanc.

Item. Vng petit liuret, appellé *Ordinaire*, couuert de cuir rouge.

Item. Vng livre de la *Bible* entière, qu'est bien istorié et escript, a fermaulx d'argent dorez.

Item. Vng liure de Bocace des *Cas des Nobles*, couuert sur les aiz de velu vermeil, et sur les aiz à chascun lez *(bandes)* a cinq gros ballais, a fermaulz d'argent dorez, esmailleiez.

Cet ouvrage est *le liure de Jehan Boccace des Cas des nobles Hommes et Femmes*, traduit en français par Laurent de Premierfait, qui le dédia à Jean, Duc de Berri, ce Prince si curieux de livres, et dont il était secrétaire. Boccace, dans cet ouvrage, feint qu'il s'endort en méditant sur les caprices de la fortune, et qu'il voit voit venir en songe devant lui une foule de gens malheureux par leur propre faute. Il commence par Adam, et passant en revue les personnages les plus illustres, il s'arrête à Philippine, plus connue sous le nom de la Catanoise, qui gouverna despotiquement Jeanne première, et qui finit ses jours dans les supplices qu'elle s'était préparés.

Le duc de la Vallière possédait deux manuscrits de cette traduction, dont l'un est terminé par cette souscription :

« Cy fine le liure de Jehan Boccace des Cas des malheureux » Hommes et Femmes translaté de latin en françois par moy » Laurens de Premierfait, clerc du diocèse de Troyes. Et fut » compilée cette translacion le xv^e^ d'auril mil cccc et neuf, c'est » assauoir le lundj après Pasques. »

Item. Vng aultre gros liure de Messire *Lancelot du Lac*, où il a trois fermaulx, l'un deuant et deux es deux boutons de loton dorez.

Cet article est le dernier pour les livres qui se trouvaient dans l'inventaire des meubles de Marguerite de Bavière, veuve de Jean-sans-Peur, rédigé en 1423.

Me permettra-t-on ici une petite digression sur un meuble qui était parmi les livres, meuble qui devait être encore fort rare au commencement du XV^e^ siècle. Voici l'article.

Item. Vng orloge petit, doré, et sont les deux huisseles (1) d'un coté et d'autre d'argent dorez, et le quadrant aussi.

Dans le principe, les montres s'appelaient horloges *(portatives)*, mais à coup sûr cette *orloge* de la Princesse Marguerite n'était pas une montre; ce devait être une petite pendule; car les premières montres connues, dans le genre de celles que nous portons maintenant, datent d'environ 1550. Ce n'était donc pas non plus une montre que l'horloge dérobée dans la chambre de Louis XI, vers 1475, par un gentilhomme ruiné, qui la mit dans sa manche où elle sonna; le Roi la lui donna. On prétend que la première montre proprement dite fut offerte à Charles-Quint, vers le milieu du XVI^e^ siècle. Ce Prince aimait passionnément l'horlogerie. Il avait un tel goût pour ce genre de mécanique, qu'un de ses maîtres-d'hôtel, ne pouvant réveiller son appétit, dit un jour : « Je n'en viendrai jamais à bout, si je ne lui fais une » fricassée d'horloges. »

Quant aux grosses horloges d'église, elles étaient déjà en usage dans le XIV^e^ siècle. Après la sanglante bataille de Rosebeck, livrée en 1382, entre Lille et Courtrai, le Duc Philippe-le-Hardi,

---

(1) *Huisseles*, ce vieux mot signifie garniture complète autour d'un objet. Au propre, il voudrait dire garniture autour d'une porte, *huis* signifiant porte, ouverture. On disait aussi *haisserie*, *husserie*.

qui s'y distingua par des prodiges de valeur, fit enlever l'horloge de Courtrai, la plus belle connue alors, et la fit apporter à Dijon, pour récompenser cette ville qui lui avait fourni volontairement 1000 hommes. Ce vieux monument se voit encore, sous le nom de Jacquemart, au-dessus du portail de l'église de Notre-Dame.

Dans l'inventaire de Marguerire de Bavière, il existe aussi un article relatif à une grosse horloge. Il mérite d'être cité à cause des expressions que le rédacteur emploie :

« En l'ostel de Jaquot Barre, serviteur demorant à » Auxonne, a esté treuué ce que s'ensuit : c'est assauoir » la maison dune sonnerie de reloige d'un jaquemart » tant seulement.

» *Item.* Deux roues dudit reloige, ung rouhot *(petite roue)*, ung bancal *(ressort)*, la couuerte dessus » ladite maison, et deux paulx *(pivots)* principaux qui » sont auec.

» *Item.* Ledit jaquemart de bois tenant ung martel » de fer. »

Mais il est temps de revenir aux livres.

EXTRAIT DE L'INVENTAIRE DE 1477.

Item. Vng liure dont les aiz sont couuertes de drap de velours vermeil, fermant à deux fermilletz d'argent doré, qui est le liure des *Ystoires de la Terre d'Oriant*, et y a sur ung chascun couuercles cinq gros clotz *(clous)*.

Nous avons déjà dit que ce livre, qui date de 1305 ou 1306, était du P. Hayton de Courchy. V. ci-devant, p. 6.

Item. Vng liure *des Remèdes de l'une et de l'autre*

Fortunes, escript en parchemin, couuert d'aiz et ystorié.

Cet ouvrage de Fr. Pétrarque a été traduit en français par Nicolas Oresme, et lorsqu'on l'a imprimé, la traduction a été revue par Galliot Dupré, qui a exercé l'imprimerie à Paris, de 1512 à 1552.

Item. Vng liure de la *Sixiesme Descade de Titulius* (sic) vieulx.

Item. Vng aultre liure faisant mencion *du Gouvernement du Monde*, et des *Macabées*.

Item. Vng aultre liure appellé le liure de Lagasse de la Breugne appellé le liure *des Desduictz*.

C'est le livre de Gaces ou Gasse de la Bigne, sur la chasse, dont nous avons déjà eu occasion de parler. V. ci-devant, p. 7.

Item. Vng aultre liure en parchemin, contenant toutes *les Euangiles et Espitres* de toute l'année translatées en françois.

Item. Vng aultre livre appellé *Lappidaire*, contenant aultres liures, fermant à vng fermillet d'argent.

Ce Lapidaire est une traduction française du poëme latin *(Liber Lapidum seu de Gemmis)* de Marbodius, évêque de Rennes en 1091 (mort en 1123), qui lui-même l'avait traduit d'un ouvrage grec d'Evax, Roi d'Arabie, célèbre médecin, qui l'avait composé pour l'Empereur Tibère. Marbodius fit son poëme pour Philippe-Auguste, Roi de France. On prétend que ce livre fut traduit en vers français, dès le temps de Marbodius. Je possède cette traduction, avec le texte latin, dans l'édition de Beckman, *Gotting.*, 1799, *in*-8°; mais le style me paraît postérieur au XII^e^ siècle; il peut être du milieu du XIII^e^. Il y a eu plusieurs traductions en prose de ce traité. Guillaume d'Osmont a un ouvrage intitulé : *Le Lapidaire, ou la Force et la Vertu des Pierres précieuses, des Herbes et des Bêtes*; c'est une traduction.

Item. Vng aultre liure *des Cent Balades d'Amant et de Dames.*

Item. Vng autre liure appelé le liure *des Bonnes Mœurs,* fermant à deux fermilletz d'argent.

Item. Vng aultre liure *du Dit des Appostres.*

Item. Vng autre liure du *Capitole de la Somme des Roys.*

Item. Vng autre liure appellé *le Liure de la Chasse.*

Item. Vng autre liure de la *seconde Descade* de *Tutiliuius.*

Item. Vng autre liure appellé le liure *des Philozophes.*

Item. Vng autre appellé *Magne Pot.*

Item. Vng gros liure en parchemin, faisant mencion des *Croniques de France.*

Item. Vng autre gros liure aussi escript en parchemin, nommé *Boucquasse (Boccace).*

Item. Vng autre gros liure nommé *le Miroer ystorial.*

Item. Vng autre liure *des Propriétés.*

Item. Vng autre liure parlant *des Papes, Croniques,* et autres choses.

Item. Vng petit liure en papier, couuert d'ais et de cuir blanc, *de Vérité et de la Trinité de Dieu,* etc.

Item. Vng *Psaultier* ouquel est *la Passion Nostre Seigneur* par ystoires.

Item. Vng *Misset,* les fermilletz duquel sont d'or, armoyez aux armes de Monsgr. le Duc Philippe, ystorié et noté.

Item. Vng autre *Missel*, garny de deux fermilletz d'argent, aux armes de Dame Marguerite de Flandres.

Item. Vng autre liure en latin, commencant en l'intitulation *Incipit forma qui vocatur Catholicum* (sic).

Item. Vng autre liure appelé *Anthiphonier* de toute l'année.

Item. Vng *Breviaire* d'ancienne lettre ayant au commencement vng *Calendrier*, ymaiges des mois, et signes de l'an.

Item. Vng autre liure aussi en parchemin, tout noté, commençant à l'incommencement *Ad te leuauï animam meam*, etc.

Item. Vng autre liure aussi en parchemin ouquel sont pluseurs *Romans*, et mesment au commencemennt *les sept saiges de Rome.*

Item. Le liure appellé *de la Mutacion de Fortune.*

Ce poëme allégorique et moral, écrit en vers de huit syllabes, est de Christine de Pisan. Il a pour titre : *Cy commence le liure de la Mutacion de Fortune fait et compile le xviij iour de novembre l'an de grace mil iiijc et ij et est divisé ledit liure en vij parties.* In-fol. L'auteur le présenta au Duc Philippe de Bourgogne le 1er janvier suivant (V. St.) ainsi qu'elle le dit dans sa Vie de Charles V (Première partie, chap. II.) : « Voirs est que cest présent an » mil iiij c et iij, après un mien nouel volume appellé *de la Mu-* » *tacion de Fortune*, audit tressolemnel Prince Monseigneur de » Bourgogne de par moy pour bone estreine présenté le premier » jour de januier que nous disons le jour de l'an ; lequel sa dé- » bonnaire humilité receupt très amiablement. » Ensuite elle raconte qu'elle apprit que le Prince voulait la charger « de compiler » un traictié touchant certaine matiere. » (La *Vie de Charles V*). Puis elle ajoute : » Et pour ce moy meue du desir d'accomplir » son bon vouloir selon l'estendue de mon foible engin (*ingenium* » génie), me transportay avec mes gens où il estoit lors à Paris

» ou chastel du Louure, et là de sa benigne grace lui informé » de ma venue, me fist allez vers luy, menée ou il estoit par ij » de ses escuyers en toute courtoisie, là le trouvay retrait assez » solitaire accompaigné de son tres noble filz Anthoine Monsei- » gneur conte de Retel..... Ainsi plaist au très redoubté » susdit que le petit entendement de mou engin s'applique à » rammener à memoire les uertus et fais du tres sereins Prince » le saige Roy Charles ameur *(amateur)* de sapience et toute » vertu etc. »

Christine travailla sur le champ à cette *Vie de Charles V*, et quatre mois après (le 28 avril 1404), la première partie fut achevée. Elle avoit aussi presenté son livre *de la Mutacion de Fortune* à Jean, duc de Berry, comme on le voit dans *l'inventaire de la librairie* de ce Prince.

ITEM. Vng autre liure aussi escript en parchemin nommé le liure de *Tutilivius.*

Il paraît qu'on était peu familiarisé avec Tite-Live dans les XIV et XV^e^ siècles, car son nom, plusieurs fois répété dans ces inventaires, est toujours défiguré.

ITEM. Vng autre liure *de la Cité des Dames.*

Ce livre a été composé par Christine de Pisan en 1403. Elle y prend vivement la défense de son sexe contre le *livre de Matheolus*, ou *Satyre contre le Mariage*, ouvrage où les dames sont très-maltraitées; il a été composé en 1342.

ITEM. Vng *Greaul* (Graduel) *Misset* noté.

ITEM. Le liure de *Boece de Consolacion.*

ITEM. Vng *Psaultier*, couuert de veluau cramoisy.

ITEM. Vng autre liure du *Service de l'Auant* en l'église de Paris.

ITEM. Vng autre *Breuiaire*, contenant deux temps, commencant *In anno Nativitas* (sic) *Dom.*

Item. Deux viez *Breuiaires*, notés en pluseurs lieux, couverts d'aix.

Item. Vng *Misset* noté.

Item. Vng liure en parchemin ouquel sont pluseurs *Motez* et des *Chant* pour dire en vne chapelle.

Item. Vng petit liure à dire messe, couuert de taf (*tafetas*) vermeil.

Item. Vng *Misset*, noté.

Item. Vng liure de l'office *de la Feste Dieu*.

Item. Vng petit liure *de l'Auant*, et pluseurs autres du treit.

Item. Vng liure de *l'Office de Saint Anthoine*, noté, garny de vieux fermilletz d'argent.

Item. Vng vielz *Breuaire*, noté, qui commence après le calendrié, *Istud invitatorium* etc.

Item. Vng vielz *Misset*, noté.

Item. Quatre vielz *Breuiaires*, notez.

Item. Vng liure où sont pluseurs *Prozes*.

Item. Vng *Breuiaire*, noté.

Item. Vnes petites *Heures*, escriptes en papier, couuerts d'une chemisette de tolle blanche.

Item. Vng *Euangeliste*, couuert de deux aisselettes de bois, couuertes de feuilles d'argent, l'une figurée d'un crucifix, Nostre Dame et Saint Jehan, et l'autre de la Trinité, et y a vn fermillet d'argent seulement.

ITEM. Vng gros liure en parchemin, commençant en la table *Incipiunt rebricæ* (sic) *tibri der Henrici Bohie*, etc.

ITEM. Vng autre liure *de la Cité de Dieu.*

Cet ouvrage de S. Augustin a été traduit en français par Raoul de Praesles.

ITEM. Trois petits liures en flament, l'un escript en papier et les autres deux en parchemin.

ITEM. Le *premier liure de Froissart*, couuert de sathin, figuré vert, garny de fermilletz et de gros cloz de letton dorez.

ITEM. Vng liure de l'inventoire des joyaux, vaisselle d'or et d'argent estant au Louure et en la Bastille à Paris, appartenant à feu le Roy Charles.

J'ai cet inventaire sous les yeux; Charles VI l'a fait faire le 27 décembre 1420, par suite des vols de joyaux, qui avaient été commis tant *au Lovre et à la Bastide Saint Anthoine qu'au chastel du bois de Vincennes*, pendant que ce Roi, accompagné de Jehan de Puligny, garde des joyaux, était allé à Beauvais et de là à Troyes (où fut signé l'infâme traité qui déshéritait le Dauphin (Charles VII), et l'excluait du trône). Cet inventaire ne renferme aucun livre, mais il y a quelques articles qui m'ont paru assez curieux. Par exemple, je vois que les pains à cacheter étaient déjà en usage sous Charles VI. Un article porte :

« *Item.* Vng petit vaissel de cristail à douze carrés, lequel est » garni d'or etc et est pour mettre pain à chanter. »

Un autre article prouve que l'on conservait précieusement tout ce qui avait appartenu au Saint Roi Louis IX :

« *Item.* la chemise Saint Loys dont il fault une manche; et » une pièce du mantel, et vne cédule de parchemin, par ma- » niere de rolle, escripte de la main de Monseigneur Saint Loys, » des enseignemens qu'il envoya à sa [illegible]. »

Je citerai encore un article où il est question d'un meuble ayant aussi appartenu au pieux monarque, mais qui ne serait plus guère d'usage maintenant.

« *Item.* Une petite boiste longuette d'iuoire, où sont les es- » courgées de fer de Monseigneur Saint Loys, dont il se batoit. »

L'usage de l'instrument de pénitence dont il est ici question (la discipline) remonte très-haut, et a duré bien des siècles; on s'en servait encore au commencement du XVII^e^. Il était alors aussi commun dans les familles que le sont aujourd'hui nos livres d'heures. Chacun avait le sien, et on s'en servait surtout au sortir du tribunal de la pénitence; on passait derrière l'autel ou dans la sacristie, et après s'être découvert les épaules on s'administrait soi-même la discipline ou on la recevait des mains de son confesseur. Ducange rapporte, à ce sujet, une anecdote assez plaisante; *quidam vir zelotypus uxorem suam, ad confessionem eumtem, sequebatur : quam cum sacerdos retro altare duceret ad disciplinandam, hoc videns maritus ait : o Domine, tota tenera est, ego pro ipsâ recipio disciplinam : quo flectente genua, dixit mulier : percute fortiter, Domine, quia magna peccatrix sum.* V. Ducange, tom. II. *Verbo* disciplinare, *col.* 1529.

Il est encore question dans le même inventaire de Charles VI, de beaucoup de reliquaires, parmi lesquels il y en a qui renferment des objets, dignes de respect sans doute, mais assez singuliers :

« *Item.* Vn petit reliquaire à pié, et dedens sont les trois Roys » de Couloigne *(les trois Mages)* et la Gesine Nostre Dame:

» *Item.* Vn petit reliquaire ou quel a du grail Saint Laurent, » *(du gril de Saint Laurent)*.

» *Item.* Vn reliquaire qui est d'un gros balay en façon d'un » cuer *(cœur)* et a vn escriptel en maniere d'un cercle, où a es- » cript : De Capillis Dni Noi Jhu Xpi. *(des cheveux de* N. S. J. C.)

» *Item.* Vne aultre ceinture d'un tixu de soye où est escripte » l'euuangile Saint Jehan..... (1) »

---

(1) Dans un autre inventaire des meubles trouvés au chastel

Item. Vne *Bible* en françois toute ystoriée.

Item. Vng liure escript en parchemin, couuert d'une couuerture aussi en parchemin, contenant l'office de Monseigneur Saint Anthoine.

Item. Vng liure de *Décrétales*, escript en parchemin en lettre bastarde.

Item. Vng autre liure de parchemin, couuert de noir, *des Croniques de France*, escriptes en lettre bastarde.

Item. Vng liure de parchemin de pluseurs *Chançons*, notées.

---

de Noyers, fait par ordre de la Duchesse de Bourgogne, le 9 nov. 1419, on distingue quelques articles du même genre :

« *Item.* Vn reliquaire de cristail ou quel y a du lait de la glo- » rieuse vierge Marie, selon qu'il est escript en ung brevet qui » y est attachié.

» *Item.* Deux petits tableaux tenant l'un à l'autre et y a de » plusieurs reliques à l'entour desd. tableaux et mesmement du » fust *(bois)* de la vraye croix, et de l'huille de la Benoiste vierge » Marie, mis en ung esteuf fait de soye.

» *Item.* Vn tableau bien ancien, ou sont plusieurs reliques » mesmement des vestemens Monseigneur Saint Jacques et Marie » Salomé et plusieurs aultres Saints.

» *Item.* Vng aultre tableau à charnière où il a plusieurs reliques » mesmement de la poudre qui fut trouvée ès piez de Nostre » Seigneur, le jour des brandons quant l'anemy le uoult tenter..

» *Item.* Vn annel où il y a une pierre, dont Joseph espous a » Nostre Dame, si comme disoit la Dame de Saint Just, qui » donna ledit annel à mondit Seigneur (le duc de Berry) aux » estraines, le 1^er^ janv. 1415. »

Ce dernier article est tiré de l'inventaire de Jean, duc Berry.

ITEM. Vng liure de *Jozephus*, couuerrt de velours bleu, fermant à deux fermilletz de letton, dorez.

Il existait et peut-être il existe encore à la bibliothèque de Bruxelles, un *Joseph de lanciennete des Juifs*, manuscrit sur vélin, gr. in-folio, qui a appartenu à Philippe, Duc de Bourgogne, qui sans doute l'avait reçu en présent de Jean, Duc de Berry, car le volume porte la signature de ce dernier Prince. Est-ce l'ouvrage que nous annonçons ici? Il existe aussi une ancienne traduction de Josephe, à la fin de laquelle on lit : *Cy finist lhystoire de Josephus de la bataille judaïque, translatée du latin* (c'était une version latine) *en françoys, en l'honneur de Dieu et de la vierge Marie et de toute la Court cellestielle.* Les titres des ouvrages sont si abrégés dans les inventaires de nos Ducs, qu'il est impossible, quand plusieurs auteurs se sont occupés d'un même sujet, de désigner celui auquel appartient l'ouvrage indiqué.

ITEM. Vng petit liure *de Mélibée* escript en parchemin.

Ne serait-ce pas le dialogue entre Melibée et Prudence sur le jeu des échecs, dont nous avons parlé plus haut? V. p. 19.

ITEM. Vng autre liure appelé *le liure de Valere*, couuert de velours cramoisy.

C'est sans doute la traduction de *Valère maxime* que fit Simon de Hesdin à la requête de Charles V. Il ne traduisit que les six premiers livres; Nicolas de Gonesse continua cette traduction et la complèta en 1401.

ITEM. Vng liuret de *Sequences* (répons).

ITEM. Vng *Inventoire*, escript en parchemin, *des liures de Monseigneur de Bourgoingne.*

Si l'on eût découvert cet inventaire dans nos archives, le présent catalogue serait sans doute beaucoup plus exact et plus complet; les titres des livres y seraient plus détaillés, n'étant pas confondus avec d'autres meubles, tels que tapisseries, robes, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc.

Item. Vng liuret *de l'Imaige du Coq*, couuert de parchemin.

Item. Vng vielz meschant liure, escript en papier, contenant *le Romant de la Rose.*

Item. Vng liure escript en parchemin, *de la Propriété des herbes*, où sont les figures d'icelles.

Item. Vng liure escript en parchemin, contenant vng *Missel en françois*, non relyé.

Item. Vng liure en parchemin, *de Giron le Courtois.*

Ce Roman a été traduit du latin par Rusticien de Pise, à la requête d'un Henri, Roi d'Angleterre, que l'on croit être Henri II. Rusticien a encore traduit le Roman *du Bruth* et celui de *Meliadus le Léonnoys.*

Item. Vng liure en parchemin, escript en françois, appellé *le liure de Machaut.*

Voilà encore un titre d'ouvrage, qui est douteux. Est-il ici question de Guill. de Machaut né en Champagne vers 1282, valet de chambre de Philippe-le-Bel, puis secrétaire de Jean de Luxembourg, Roi de Bohême? Il a composé plusieurs ouvrages, mais je n'en connais pas sous le titre de *livre de Machaut.* Serait-ce son recueil de *poésies?* il en existait un beau manuscrit sur velin, du XIV^e^ siècle, à la bibliothèque de M. de La Vallière. V. son *Catalogue*, n° 2771 ; il a été vendu 300 fr. en 1784.

Item. Vng liure *de Chançons et choses faictes.*

Item. Vng autre liuret en flament.

Item. Deux petits meschans cayers de papier escriptz.

Item. Vng liure de parchemin, escript en flament.

Item. Vng petit liuret escript en parchemin, *de Saint Bernard*, couuert de peaul vermeille.

Item. Vng liure en parchemin escript en françois, au commencement duquel est figurée *la Trinité*, commençant *le Père, le Filz et le Saint Esprit.*

ITEM. La vie de Balaan et Jozepha.

Cet ouvrage dont le titre est entièrement défiguré, est la traduction du *Liber Barlaam et Josaphat, indiæ regis*, attribué sans beaucoup de fondement à S. Jean Demascène ; l'original est en grec ; il a été traduit en latin. On en connaît plusieurs anciennes traductions françaises ; la dernière est de J. de Billy, 1578, *in*-8°.

Quoique S. Barlaam et S. Josaphat aient existé vers l'an 383, et qu'ils soient dans le martyrologe au 27 novembre, leur vie citée ici n'en est pas moins un Roman, « mais, dit Huet, un » Roman spirituel ; il traite de l'amour, mais de l'amour de » Dieu ; on y voit beaucoup de sang répandu, mais c'est du sang » des martyrs ; il est écrit en forme d'histoire, mais non dans les » règles du Roman. »

Saint Jean de Damas ou Damascene, religieux du monastère de S. Sabas près de Jérusalem, est mort en 760.

ITEM. Vng liure en parchemin de *l'office de Saint Loys.*

ITEM. La *Vie de la Male Marrastre*, et *des sept Saiges de Rome.*

Je crois bien que cet ouvrage existait dans la bibliothèque du Duc de la Vallière ; on trouve dans le catalogue de cette bibliothèque sous le n° 4096, un Roman intitulé : *Ci commence li liures des vij saiges de Romme et de la Marrastre qui fu arse* (brûlée). Ce Roman est le premier d'un recueil qui en renferme plusieurs autres, en 3 *vol. in-fol.*, et qui a été vendu 340 liv. en 1784.

Ici se termine la liste des livres compris dans l'inventaire du 16 mars 1477 (N. ST.) rédigé par ordre de Louis XI, après la mort de Charles-le-Téméraire. A la suite de cet inventaire se trouve la copie de quelques pièces dont deux méritent d'être mentionnées ici comme appartenant à l'histoire :

Louis XI apprenant la mort du Duc Charles, en éprouva une telle joie que son caractère dissimulé ne lui

permit pas même d'en cacher les transports. Aussitôt il s'empare de la Bourgogne, y nomme pour gouverneur général Georges de la Trémoille, Seigneur de Craon, son premier Chambellan, et, dans l'ivresse de sa joie, lui donne tous les meubles et joyaux du feu Duc, qui étaient en la maison de Dijon (1). Une si riche proie avait tenté la cupidité du maréchal comte de Crevant, qui en fit la demande au Roi. Mais il arriva trop tard. Tel est le sujet des deux lettres suivantes copiées à la suite de l'inventaire : l'une est écrite par M. de la Tremoille à la chambre des comptes de Dijon, l'autre est écrite par Louis XI audit sieur de la Trémoille : Voici la première.

---

(1) Que sont devenus les livres mentionnés parmi les meubles dans cet inventaire dont nous venons de donner la liste?

Nous avons lu quelque part que les manuscrits des Ducs de Bourgogne (ceux dont il est ici question, c'est-à-dire ceux qui étaient à Dijon) se trouvèrent dans la bibliothèque de M. de Rochefort; ils provenaient sans doute de la succession de M. de La Tremoille. De là ils passèrent dans celle de M. Gagne de Perrigni, qui les transmit à M. le président de la Marche, d'où ils furent acquis partie par M. de la Vallière, partie par M. Pont de Vesle, et partie par la bibliothèque du Roi.

Depuis ma *Lettre préliminaire,* qui est en tête du présent opuscule, j'ai découvert deux anecdotes qui en auraient fait partie, si je les eusse connues plutôt.

La première est relative au Roi Charles VI qui, en 1412, fit présent à la Duchesse de Bourgogne d'un *livres d'heures* qui coûta 600 écus d'or.

La seconde regarde Jean-sans-Peur, qui donna 60 écus à Christine de Pisan pour deux livres qu'elle lui dédia, et qui maria une sienne pauvre nièce.

« Mess. je me recommande à uous tant comme je » puis. J'ay esté aduerti que Monsr. le mareschal a de- » mandé au Roy les meubles de feu Monseign. de Bour- » goigne qui estoyent en la maison de Dijon, lesquelz » il ma donnés, passé a quatre mois; et de rechief ledit » Seignr. (Roy) m'en a escript unes lettres dont je uous » enuoie le double. Je suis seur qu'il (le marechal) les a » démandés, comme non aduerty que le Roy m'en eust » faict le don; et quant il uerra le double des lettres » dudit seigneur, s'en déportera et qu'il ne uouldroit » entreprendre sur moy, non plus que je uouldroys faire » sur luy. Et à Dieu, MM. qui uous doint tout ce que » desirez. Escript à Gray, le xviij[e] jour de may (1477) *signé* LE CONT. VIC. CRAON.

Voici le double de la lettre de Louis XI :

» Le conte de Creuant m'a parlé des meubles et » uaisselle que je vous ay donnés; je ueuil que uous les » prenés, et que en faites comme du vostre. Touchant ma » part des restes, prenez le entre uos mains pour les em- » ployer en ce que uerrés que sera nécessaire par de là » comme je dis à Merlin. Et à Dieu. Escript a Arras, le » 23[e] jour de mars (1477). *Ainsi signé* LOYS et du se- » secretaire MESME.

Outre la copie de la lettre de M. de Craon, qui est à la suite de l'inventaire, l'original est dans le registre.

BIBLIOTHÈQUE PROTYPOGRAPHIQUE.

Je ne puis mieux terminer cet opuscule relatif à la bibliothèque des Ducs de Bourgogne, qu'en annonçant un ouvrage du même genre à peu-près, mais sur un plan beaucoup plus étendu et plus régulier, qui doit paraître incessamment. Quelques détails dans lesquels je vais entrer, feront juger de son importance.

Lorsque j'ai parlé (V. ci-devant, *note* 1, p. VII) des trois bibliothèques qui pouvaient passer pour les plus nombreuses et les plus curieuses de l'Europe avant la découverte de l'imprimerie, (celles de Charles V, de Jean Duc de Berri, de Philippe Duc de Bourgogne), et que j'ai dit qu'il serait à désirer qu'on en rédigeât le catalogue (1); j'ignorais qu'un amateur éclairé, plein de zèle pour les anciens monumens de notre langue, s'occupât de réaliser ce vœu dans toute son étendue.

---

(1) Depuis long-temps le savant M. de Roquefort avait manifesté ce vœu, mais d'une manière plus générale; voyez le *Mémoire* qu'il a présenté à l'Institut, et qui a été lu par M. Ginguené, le 8 février 1811. Parmi les ouvrages utiles dont il désire que les savans s'occupent, il indique « une bibliothèque fran» çaise contenant un catalogue exact de tous les auteurs qui » ont écrit en notre langue depuis le XI^e^ siècle, jusqu'à l'époque » mémorable de la découverte de l'imprimerie, avec une notice » abrégée des ouvrages produits pendant les cinq siècles qui ont » précédé le règne de François I^er^. »

Il n'appartiendrait pas à un seul homme d'entreprendre un travail aussi considérable, mais, sans s'appesantir sur tous les détails qu'exigerait un tel sujet, il serait possible de donner un aperçu de la série des monumens antérieurs à l'invention de l'imprimerie.

Cet amateur est M. Barrois de Lille, en ce moment député du Nord, qui n'a épargné ni temps, ni peines, ni soins, ni voyages, ni dépenses pour se procurer et pour mettre en ordre tous les matériaux et tous les documens propres à former ce beau travail qu'il va publier sous le titre suivant :

« Bibliothèque protypographique, ou Librairies des fils du Roi Jean, Charles V, Jean de Berri, et Philippe de Bourgogne, et les siens. 1 *vol. in-4° d'environ 400 pag. avec* fac-simile. »

M. Barrois, voulant donner à son ouvrage tout le dégré d'étendue, d'authenticité et d'exactitude possibles, a consulté, comparé, collationné, à Paris, à Bruxelles, à Gand, à Bruges, à Lille, à Dijon, plus de vingt inventaires différens des *librairies* de ces Princes, depuis celui de la tour du Louvre, en 1373 (1), jusqu'à ceux de Charles-Quint et de Philippe II son fils, et spécialement pour la Bourgogne, depuis celui de Philippe-le-Hardi, en 1404, jusqu'à celui de Charles-le-Téméraire, rédigé par

(1) Cet inventaire a été redigé par Gilles Mallet, valet de chambre de Charles V. La bibliothèque contenait 910 volumes. Sauval, dans ses *Antiquités de Paris*, 3 vol. in-fol., *tom.* 1^er^, p. 15, nous parle du local de cette bibliothèque. Placée au Louvre dans la tour de la librairie, elle était divisée en trois étages. Les croisées en étaient ornées de vitres peintes, défendues par des barreaux de fer et des grillages. Les lambris étaient de bois d'Irlande, et le plafond de bois de cyprès. Une lampe d'argent suspendue et trente petits chandeliers y étaient disposés pour éclairer les lecteurs.

ordre de Louis XI, après la mort de ce dernier duc de Bourgogne, tué devant Nanci en 1477.

On sait que le bon Roi Jean possédait pour toute bibliothèque dix volumes qu'il transmit à son fils Charles V, héritier du trône. Mais le goût des livres se manifesta bientôt sous le règne de ce Charles et de ses deux frères, les Ducs de Berri et de Bourgogne; leurs *librairies* prirent un accroissement dont la rapidité est vraiment étonnante pour le temps où ils vivaient. Grands clercs, orateurs, translateurs, indiciaires, escripvains, comme on disait alors, tout se mit en mouvement pour satisfaire le goût de ces Princes et enrichir leurs *librairies;* de sorte que ce n'était plus par dixaine, mais par centaine et par millier que l'on pouvait compter les trésors littéraires qu'ils amassaient à grands frais. Aussi il leur fallut bientôt des gardiens qui, comme nous l'avons déjà dit, se nommaient non pas bibliothécaires, mais *gardes-joyaux*, tant les livres étaient alors estimés.

C'est de toutes ces richesses antérieures à l'invention de l'imprimerie, que M. Barrois va nous donner un catalogue exact. Quand je dis richesses, je n'entends point parler du mérite intrinsèque des ouvrages. Car presque tous sont marqués au coin du jargon, de l'ignorance et de la crédulité qui regnaient dans les XIII^e^ et XIV^e^ siècles; je me sers du mot richesses, parce que je désigne par là des monumens parlans de l'état de la langue, de la littérature et des connaissances humaines dans ces temps encore si obscurs, et peut-il exister des matériaux plus précieux pour composer une bonne histoire littéraire, qui est encore à faire?

Quant à la classification des livres, M. Barrois a eu l'excellent esprit de ne point s'écarter dans son catalo-

gue, du système suivi par les *gardes-joyaux* dans les inventaires qu'il a consultés. S'il avait préféré les cinq grandes divisions de notre système bibliographique actuel, il en serait résulté un contraste qui eût altéré la couleur du temps que son ouvrage doit conserver. Il a donc très-judicieusement adopté les anciennes divisions, qui, tout informes qu'elles nous paraissent, n'en sont pas moins curieuses, comme premier point imperceptiblement lumineux dans un genre, qui, disons-le, n'est pas encore bien fixé. Voici ces divisions :

Bonnes mœurs; étiques; politiques.
Chapelle.
Librarie meslée.
Liures de gestes.
Liures de ballades et d'amours.
Croniques de France.
Oultre-mer; médecine; astrologie.
Liures non parfaits.

Cet ordre nous paraît bien bizarre; il l'est en effet. Mais qu'on se reporte au temps, et l'on verra qu'il est assez conforme à l'état des connaissances d'alors, où tout était confondu, où tout manquait d'art, d'expérience, de méthode. L'arbre encyclopédique, déraciné et écrasé par les orages depuis Pline l'ancien, n'était plus qu'un tronc vermoulu sans branches, sans rameaux, sans feuilles; il n'avait pas encore poussé le moindre rejet; et ce n'était pas de sitôt que Bacon dût voir le jour.

Qu'existait-il donc avant le règne de Charles V? Dans quel état était la langue française? Philippe-Auguste et Saint Louis avaient, il est vrai, encouragé les premières traductions dans leur langue qui était celle d'en deça de la Loire. Que produisirent ces premiers efforts? pres-

que rien. L'ignorance et les préjugés entravaient tout élan. La gloire de vaincre leur siècle etait réservée aux fils du Roi Jean. L'alliance d'un fils de France (Philippe de Bourgogne) avec l'héritière de Flandre (Marguerite), vint accroître les moyens d'exécution commencés par le zèle des Valois. Car il y avait déjà, comme nous venons de le dire, des traductions en langue vulgaire, long-temps avant 1369, mais la prédominance marquée de la langue des Trouvères sur celle des troubadours, date bien certainement de cette époque.

La collection bibliographique que va publier M. Barrois, sera donc de la plus grande importance, puisqu'elle étalera tout ce que l'on possédait de plus essentiel, dans la vraie langue française, sur la fin du moyen âge, et au moment où Gutemberg, Fust et Schoeffer, à l'aide de petites tiges de plomb réunies, vinrent ranimer le génie de l'homme et changer la face de l'Europe.

Il serait à désirer que chaque article de la *Bibliothèque protypographique* fût accompagné de notices sur nos vieux auteurs, sur leurs ouvrages, sur l'âge des manuscrits, etc. Mais alors, au lieu d'un volume, il en eût fallu dix; et, dans ce siècle de superfétation typographique où les magasins de librairie, les bibliothèques publiques et particulières, les quais, les échopes régorgent de livres, que deviendrait un ouvrage en dix volumes *in*-4°, surtout un ouvrage de bibliographie? Eh, bon Dieu! nos libraires ont déjà bien de la peine à placer leurs frivoles *in*-18 et *in*-32, dernier retranchement du génie bibliopolique, si habile et quelquefois si aventureux en spéculations. M. Barrois est donc forcé de donner simplement le catalogue de la *Bibliothèque protypographique* en question. Mais il nous dédom-

magera de la privation des notes partielles, par une savante préface qui renfermera sommairement l'histoire des livres et l'état de la langue française, au moyen âge. On y trouvera des renseignemens curieux sur ce que l'on appelait alors *Librairie* chez les particuliers, et *Armaria* dans les cathédrales, chapitres, monastères (1); sur l'époque approximative où les rouleaux

---

(1) Toutes ces bibliothèques devaient être bien peu nombreuses au moyen âge. C'est ce que vont prouver quelques renseignemens que nous avons recueillis à cet égard.

Le catalogue d'une bibliothèque de couvent, rédigé au IX^e^ siècle, et inscrit à la fin des *Scholies* de Saint Maxime sur Saint Grégoire, porte le nombre des livres de cette bibliothèque à 32 volumes.

L'abbaye de Saint-Étienne en Allemagne, n'en possédait, vers le même temps, que 43.

La bibliothèque d'Evrard, qui vivait sous l'Empereur Lothaire en 868, comptait 50 volumes.

L'abbaye de Pompose, près de Ravenne, dont Guidon etait abbé au XI^e^ siècle, en avait 63.

A l'abbaye de Moyen-Montier, il n'en existait que 67.

La célèbre abbaye du Mont-Cassin ne présentait, au XII^e^ siècle, que 90 volumes.

En 1043, L'abbaye de Gemblou, en Belgique, était riche de 160 volumes, dont 100 appartenaient à l'Écriture-Sainte, et 60 aux auteurs profanes, chose remarquable pour le temps.

Dès le XII^e^ siècle, on vendait déjà des bibliothèques entières. Une lettre écrite à un abbé de Baugency, rapportée par Dom Martenne, *Thes. anecd.*, tom. I, p. 502, porte qu'une bibliothèque entière fut vendue à Caen, vers 1170; mais on ne dit pas le nombre de volumes qu'elle renfermait.

ont fait place aux volumes composés de feuillets carrés, réunis et attachés ensemble d'un seul côté; sur la disposition des bibliothèques; sur l'usage d'enfermer les

---

La bibliothèque de l'abbaye de Pontivi en Bretagne possédait 200 volumes.

Celle que Gerard de Blaye, évêque d'Angoulême, légua à cette ville en 1136, année de sa mort, ne contenait que 100 volumes.

L'église de Ratisbonne possédait une bibliothèque de 500 volumes, qu'elle racheta en 1251, pour la somme de 67 marcs d'or, plutôt que de s'en voir dépouiller par Conrad, fils de l'Empereur Frédéric II.

Le nombre des livres de la bibliothèque de Saint-Louis, que ce Prince avait fait rechercher dans toutes les abbayes, et copier à ses frais, et qu'il avait déposés à la Sainte-Chapelle du Palais, devait être également assez considérable, car, par une clause de son testament fait au mois de février 1269 (1270 N. St.), il ordonne qu'elle sera partagée entre quatre couvents auxquels il la lègue, savoir: les Dominicains de Compiègne, l'abbaye de Royaumont, les Dominicains et les Cordeliers de Paris.

Celle du Roi Jean ne comptait que 10 volumes.

Et celle de son fils, Charles V, 910.

La bibliothèque de la Maison de Sorbonne, à Paris, était composée, en 1292, de plus de 1000 volumes.

La bibliothèque de Nicolas Nicoli, célèbre bibliomane italien, était composée de 800 volumes grecs, qu'il légua au public, par son testament; il est mort en 1439.

Le cardinal Bessarion, qui florissait également au XV^e^ siècle, avait aussi une collection de 600 manuscrits grecs, plus précieuse que celle de Nicoli, quoique moins nombreuse; elle lui avait coûté 30,000 écus.

Nous nous arrêtons ici, parce qu'après la découverte de l'imprimerie, les bibliothèques n'eurent aucun mérite à devenir nombreuses.

livres dans des coffres, dans des armoires, puis de les placer sur des tablettes, tantôt horisontalement, avec le titre sur la tranche, sur le dos; tantôt diagonalement, et enfin verticalement, comme ils le sont aujourd'hui; sur les reliûres massives du temps; sur, etc., etc. En outre, des *fac-simile* présenteront exactement la première page de quelques manuscrits de Bourgogne qui subsistent encore à Bruxelles et à Paris, ainsi que les signatures prises sur les autographes des Princes et Princesses dont il est question dans l'ouvrage. Cette préface offrira aussi l'histoire des documens où l'auteur a puisé ses matériaux, tels que les inventaires de la Librairie de Charles V (manuscrit de la Bibliothèque du Roi), ceux de Jean de Berri (manuscrit de Sainte-Geneviève), ceux des Ducs de Bourgogne, rédigés à Bruges, à Gand, à Bruxelles, à Arras, et même à Dijon (manuscrits de la Chambre des Comptes de Lille, et manuscrits des Archives de Bourgogne). Il sera également fait mention des ouvrages ou parties d'ouvrages, qui, ayant rapport au sujet, ont été consultés, tels que le *Charles VI* de Le Laboureur, les *Dissertations* de l'abbé Lebœuf, la *Bibliothèque dite de Bourgogne* de Laserna Santander, les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, etc., etc. Il est impossible, avec tant de matériaux puisés dans les originaux, dans les commentateurs, dans les bibliographes, puis rédigés et mis en ordre avec autant de goût que d'érudition, et surtout avec les soins les plus minutieux pour l'exactitude; il est impossible, dis-je, que le travail de M. Barrois ne soit pas recherché comme ouvrage spécial, d'un genre neuf, et qui doit réunir à un haut degré l'utile, le curieux et l'agréable.

J'aurais annoncé cet ouvrage avec plus de détail si j'avais eu le manuscrit sous les yeux, mais je ne puis en parler que d'après une note d'une vingtaine de lignes qu'on a bien voulu me communiquer, et qui, malgré sa brièveté, m'a fait sentir toute l'importance de ce beau travail.

FIN.

Nota. Le présent opuscule, quoique resserré en peu de pages, renferme tant d'objets divers, tant de noms d'auteurs français, anciens et modernes, d'indication de manuscrits, qu'une table des matières eût été nécessaire pour faciliter les recherches. Nous l'avions rédigée; mais elle s'est trouvée d'une telle étendue (20 pages environ sur deux colonnes) que nous avons renoncé à la faire imprimer parce qu'elle n'eût plus été en proportion avec les 96 pages de ce petit volume. Nous donnerons donc une simple Table des divisions de l'ouvrage.

TABLE.

LETTRE PRÉLIMINAIRE sur la bibliothèque des Ducs de Bourgogne, et sur le goût que ces Princes ont toujours manifesté pour les lettres. . . . pag. v

POST-SCRIPTUM sur les dépenses que les Ducs de Bourgogne faisaient pour acquisition de livres, enluminure, reliûre, etc. XIX

Sous Philippe-le-Hardi. XX

Sous Jean-sans-Peur. XXVI

Sous Philippe-le-Bon. XXVII

Sous Louis XI. XXVIII

CATALOGUE d'une partie des livres composant l'ancienne Bibliothèque des Ducs de Bourgogne.

EXTRAIT DE L'INVENTAIRE de 1404, dressé à la mort de Philippe-le-Hardi. 1

Catalogue des liures.. 2

Aultres liures appartenans à la chapelle de mondit Seigneur.. 12

Aultres liures pour l'oratoire de Monseigneur. . . 15

EXTRAIT DE L'INVENTAIRE de 1405, dressé à la mort de Marguerite de Flandre, veuve de Philippe-le-Hardi.

Catalogue des livres. 17

Aultres livres et roumans. 26

Aultres livres roumans. 31

Oultre l'inventoire. 32

EXTRAIT DE L'INVENTAIRE de 1423, dressé à la mort de Marguerite de Bavière, veuve de Jean-sans-Peur.

Catalogue des livres. 34

Petite digression sur les horloges, au commencement du XV^e siècle. 40

EXTRAIT DE L'INVENTAIRE de 1477, dressé par ordre de Louis XI, à la mort de Charles-le-Téméraire.

Catalogue des livres. 41

Petite notice sur des reliquaires et autres objets assez singuliers. 48

BIBLIOTHÈQUE PROTYPOGRAPHIQUE : (annonce). . 55

Note sur le nombre de livres qui composaient certaines bibliothèques depuis le IX^e siècle jusqu'au XII^e 60

FIN DE LA TABLE.

Bibliothèque protypographique,
ou librairies des fils du roi Jean, Charles V,
Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les
siens (savoir Jean-sans-peur, Philippe-le-bon et
Charles-le-téméraire). De l'imprimerie de Crapelet.
à Paris, chez Treuttel et Würtz libraires, rue de Bour-
bon N° 17. 1830, in-4° de XL et 346 pag. avec
six planches.

» Mr. J. Barrois publie dans cet ouvrage
les catalogues des manuscrits qui, avant
la renaissance des lettres, composoient les
bibliothèques des princes de la maison de
Valois. ils presentent le tableau de cette
littérature qui, née au nord de la Loire au
onzième siècle, grandissoit rapidement par
les efforts des poëtes et des prosateurs, et se
perfectionnoit surtout par ces nombreuses
traductions du latin, qui contribuèrent
tant à former la langue française, appelé
dès le temps de S. Louis plus délitable à lire
et à oïr que nulle autre. Les manuscrits
attirent l'intérêt sous plus d'un rapport,
et les peintures, les ornemens qui les décorent,
l'administration et le sort des collections
qu'ils composoient, fournissent des ren-
seignemens utiles à l'étude de l'histoire
et des mœurs.

» Le Catalogue des livres du Roi charles V, rédigé en 1373 par Gilles Malet, son Valet de Chambre, se conserve à la bibliotheque Roy.e de Paris. On trouve dans les mémoires de l'académie des inscriptions, une dissertation de Boivin le cadet sur ces livres, qui se fait lire avec intérêt; et le même académicien les fit encore connoître par un essai assez informe de Catalogue. On peut aussi consulter avec fruit les ouvrages de Nicolas le Prince et de M. Petit-radel.

» L'inventaire des livres de Jean, Duc de Berri, est tiré de la bibliotheque de sainte-Geneviève. Ceux des manuscrits de Philippe-le-Hardi, dont son barbier étoit garde à Paris, de Marguerite de Male à Arras, de Marguerite de Bavière et de charles-le-téméraire à Dijon, se trouve dans les archives de l'ancienne Chambre des comptes de cette derniere Ville. Enfin les librairies de Bourgogne, inventoriées à Bruges à gand et à Bruxelles dans le XV.e siecle ont leurs catalogues authentiques dans les archives de l'ancienne Chambre des comptes de Lille.

» M. Barrois publie tous ces documens et quelques autres pieces en les faisant

précéder d'une préface qu'il a intitulée liminaire. D'après cette préface et les auteurs indiqués ci-dessus, nous tracerons en abrégé l'histoire des bibliothèques du Louvre et de Bourgogne.

» Charles V fut le premier roi de France qui conçut et exécuta le projet d'une bibliothèque permanente, établie dans un lieu d'un accès facile, et destinée à l'avantage des études. Ses prédécesseurs avoient eu des livres, parmi les objets précieux qu'ils possédoient; mais ils en disposèrent de leur vivant, ou par testament, et à leur décès ces manuscrits furent toujours dispersés. Le local choisi par Charles V pour sa librairie, fut la tour du Louvre; trente petits chandeliers et une lampe d'argent l'éclairoient pendant la nuit, et le nombre des volumes qui y furent réunis s'élevoit à environ neuf cents. Aussi Christine de Pisan loue ce prince » de la belle assemblée » de notables livres et belle librairie qu'il avoit » de tous les plus notables volumes qui par » souverains auteurs ayent esté compilez, » soit de la saincte-escriture, de théologie, » philosophie et de toutes sciences, moult bien » escrits et richement adornés, et tout temps » les meilleurs escrivains qu'on peust trouver

» occupez pour lui en tel ouvrage. » Sous Charles VI. cette bibliothèque fut augmentée de 212 volumes, et alors elle en possédoit 1122.

» Pendant les malheurs de la france, le duc de Bedfort s'empara des livres du louvre, et l'on présume qu'il les envoya en Angleterre ; mais plusieurs de ces livres revinrent en france, et quelques uns portent encore aujourd'hui des notes qui attestent leur translation. Charles d'orléans rapporta aussi d'Angleterre quelques volumes qui commencerent la bibliotheque de Blois. Elle fut successivement augmentée des livres de Louis XI et de ceux de Charles VIII qui avoit enlevé les collections du Roi de Naples et des ducs de Milan. Cependant malgré ces augmentations, la bibliothèque de Blois, sous françois 1er, n'etoit encore composée que de dix sept cent quatre vingt manuscrits et cent dix livres imprimés. En 1544 elle fut transportée a fontainebleau, et ce fut Henri IV qui ordonna que les livres de fontainebleau formeroient la bibliothèque de la capitale. ils furent dès lors placés dans la maison des jésuites. Telle est l'origine de la bibliothèque du Roi, qui ne conserve aujourd'hui qu'une douzaine

des précieux manuscrits de la tour du Louvre.

» Les frères de Charles V partagerent son goût pour les livres. Philippe-le-Hardi aimoit lire les anciennes histoires: il avoit dès sa jeunesse à ses gages » plusieurs » translateurs, grands clercs, experts orateurs, » historiens et escrivains et en diverses contrées » en gros nombre diligemment labourans, » et il étoit le prince de la chrétienté, sans » reservation aucune, qui est le mieux garni » de authentique et riche librairie» (David Aubert cité par M. Barrois). Il fut le fondateur de la bibliothèque de Bourgogne, et sa femme, Marguerite de Male, lui apporta les livres des comtes de Flandre.

» Il laissa, dit Olivier de la Marche, quatre » cent mille écus comptant, soixante mille » marcs d'argent en vaisselle courant, sans » les riches tapisseries, les bagues, la vaisselle » d'or garnie de pierreries et sa librairie » moult grande et moult bien étoffée. «

» Le Duc de Berri avoit formé une collection de livres à Wincestre (Bicêtre); elle fut dispersée lorsque ce chateau fut détruit par ordre de Charles VI.

» Jean-sans-peur et Philippe-le-bon augmentèrent la bibliothèque fondée par Philippe-le-Hardi, et tous ces livres

magnifiquement ornés de peintures et de riches couvertures, se trouvoient partagés entre Gand, Bruges, Bruxelles et Dijon, et conservés avec la vaisselle, les pierreries et les objets plus précieux. Aussi les personnes qui en avoient le soin portoient le titre de gardes-joyaux. Toutes ces richesses des Ducs de Bourgogne furent dispersées par les suites fâcheuses des folles entreprises de Charles-le-Téméraire, par la bizarrerie et la pénurie d'argent de Maximilien. Si bien qu'avant la fin du XVe siècle ces collections n'existoient plus. Vers le milieu du siècle suivant, un inventaire rédigé à Bruxelles, montre que Charles-Quint n'y possédoit que vingt-huit volumes. Mais lorsque Philippe II eut signé la paix de Cateau-Cambresis, en 1559, il ordonna de rassembler à Bruxelles » tous les livres de ses »pays de par deça .... pour en faire une belle »librairie .... afin que luy et ses successeurs »y puissent prendre passetemps à lire »estui livres, « et il mit à la tête de cet établissement le célèbre Vigilius d'Aytta. Ce fut alors que l'on réunit aux manuscrits les productions de l'imprimerie, et M. Barrois a cru reconnoître, par l'examen

d'un catalogue dressé en 1614, qu'environ trois cent quatre-vingt volumes des anciennes bibliothèques de Bourgogne rentrèrent dans la nouvelle. On peut consulter sur l'histoire de celle-ci un mémoire de M. la Serna Santander, intitulé Mémoire historique sur la bibliothèque dite de Bourgogne, présentement Bibliothèque publique de Bruxelles. à Bruxelles, 1809, in-8°, de IV-216 pag.

» M. Barrois a orné son livre de plusieurs gravures (six), dont quatre représentent des peintures tirées des manuscrits; une les armoiries des princes de la maison de Valois; et une, le calque de la signature des mêmes princes. il y a aussi ajouté un index très bien fait et qui contient d'utiles renseignemens bibliographiques. »

Tiré de la Bibliothèque universelle des Sciences, Belles-Lettres et Arts, rédigée à Genève. Mars 1832. Partie littéraire, pp. 341-344. in 8°.

97-E21660

GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01451 8233